LE MONDE LIBERTAIRE

LE MONDE LIBERTAIRE

www.monde-libertaire.fr

ISSN 0026-9433

N° 1615
du 2 au 9 décembre 2010

hebdomadaire de la Fédération anarchiste, adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes

« Durruti avait tort. Le reggae, c'est moins bien que le métal. »

Maurice Joyeux

Retraites

Vous croyiez que c'était fini ?

M 02137 - 1615 - F: 2,50 €

Sommaire

Le *Monde libertaire* est le journal de la Fédération anarchiste. L'édition, la mise en page, l'iconographie et la correction sont assurées par le Comité de rédaction du Monde libertaire (CRML), formé de membres bénévoles de la FA qui leur confie ce mandat pour un an.

Les auteurs des articles ne sont pas tous membres de la FA mais leurs productions sont systématiquement lues et acceptées à l'unanimité par le CRML avant leur publication.

Pour soumettre un article au CRML, il suffit d'envoyer un fichier au format doc à l'adresse :
monde-libertaire@federation-anarchiste.org

La mention « Article » doit figurer dans l'objet de l'e-mail. Une page du journal représente environ 5 000 signes, espaces comprises. Si l'article est accepté, nous nous occupons de l'illustration, bien que nous acceptions les images éventuellement fournies avec l'article (libre de droits). Le CRML se réunit le mardi soir pour décider du contenu du numéro à paraître la semaine suivante. Cela signifie qu'un article reçu le mercredi ne sera lu que six jours plus tard et publié au plus tôt quatorze jours après réception, voire plus tard, en fonction de notre plan de charge.

Un article peut ne pas être publié pour plusieurs raisons qui n'ont pas trait au contenu politique. Le journal ne comprenant que 24 pages, celles-ci peuvent être occupées par des articles prioritaires. D'autre part parmi plusieurs articles traitant du même sujet, le CRML peut faire le choix de ne pas tous les publier.

Actualité

Émeutes au CRA de Vincennes, par Nicolas, *page 3*

Des membres d'ETA en cour d'assises, par J.-M. Raynaud, *page 4*

Le pape parle de la capote, par P. Schindler, *page 4*

L'autruche de la semaine, par F. Ladrisse, *page 5*

Des brèves, un strip, *page 6*

À la une : Retraites, vous croyiez que c'était fini ? par M. Sahuc, *page 7*

Arguments

Faut-il s'aimer les uns les autres ? par M. Rajsfus, *page 10*

Enfermée à l'hosto, enfermée en prison, lettre, *page 12*

International

Russie, la bataille de Khimki, *page 14*

Répression, solidarité en Biélorussie, *page 15*

Sciences

De l'origine du sentiment d'égalité, par P. Servigné, *page 16*

Histoire

L'affaire Durand, par Patrice et Jean-Pierre, *page 17*

Art

Art et anarchie, *page 20*

Mouvement

C'est pas du cinoche, par Bibo, *page 21*

Antinucléaires sur la voie, *page 21*

Deux nouvelles liaisons de la FA, *page 21*

Sur les ondes, *page 22*

À voir, à faire, *page 23*

Profitez des anciens tarifs d'abonnement
(offre valable jusqu'au 31 décembre 2010)

BULLETIN D'ABONNEMENT

Tarifs (Hors-série inclus)	France et DOM-TOM	Étranger
3 mois, 13 nos	20 €	27 €
6 mois, 25 nos	38 €	46 €
1 an, 45 nos	61 €	77 €

Abonnement de soutien
1 an, 45 nos 76 €

Pour les détenus et chômeurs, 50 % de réduction en France métropolitaine. Les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement bancaire international (IBAN: FR7642559000062100287960215). (BIC : CCOPFRPPXXX)
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière feuille de routage.

(en lettres capitales. Règlement à l'ordre de Publico, à joindre au bulletin)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Rédaction et administration : 145, rue Amelot, 75011 Paris. Tél. : 01 48 05 34 08 – Fax : 01 49 29 98 59

Directeur de publication : Bernard Touchais – Commission paritaire n° 0614 C 80740 – Imprimerie 3A (Paris)

Dépot légal 44145 – 1er trimestre 1977 Routage 205 – EDRB Diffusion Presstalis. Photos et illustrations de ce numéro : droits réservés.

Editorial

Ça y est, c'est la débandade bleu marine ! Cette semaine, les cognes ont défilé par centaines dans les cités marseillaises pour organiser des « opérations coups de poing » contre les dealers et trafiquants en tous genres logeant dans l'obscurité des caves et autres chefs-lieux clandestins de la pègre sudiste. Mais les guignols ne se contentent pas des sous-sols des immeubles miteux, organisant sur les routes phocéennes des « contrôles de grande envergure » dans le vain espoir d'y découvrir des armes, de la drogue et du matos de contrebande. Au final, ces opérations médiatiques – pour ne pas dire électoralistes – ne mèneront pas à grand-chose : au plus, quelques kilos de cocaïne, des scooters (un engin démoniaque pour diables encapuchonnés), un quad (diantre !), des brassards de police (tiens donc, la maréchaussée aurait-elle quelque accointance avec la pègre ?) et, tout de même, des armes à feu (pour préparer la guérilla urbaine). Un défilé de connards, une démonstration de force. La République s'exhibe, se met à poil pour nous dévoiler son corps nu, bleu, musclé, fait de poudre et de cartouches. Aucune tête ne tombera. Et, pourtant, c'est une réalité : nombre de cités françaises vivent en permanence sous le joug d'organisations mafieuses qui, avec violence, s'enrichissent du trafic de la drogue et des armes. Ce sont elles qui contrôlent ces espaces, qui y contiennent les colères populaires et légitimes et y font régner un ordre de violence et de terreur. La loi du silence, les menaces de mort et autres outils au service de la peur sont des réalités odieuses que personne ne peut nier. Et tout cela n'a rien de romantique. Ces bandits ne sont pas des Robins des bois. Bien loin d'être des révoltés ou des révolutionnaires, ils sont étroitement liés au pouvoir d'État et avancent main dans la main avec les flics, au nom d'un deal officieux : si la police ne met pas trop son nez dans les affaires de drogues, la pègre fera en sorte de contenir la révolte des jeunes et d'éviter qu'elle ne se politise et qu'elle ne débouche sur de véritables émeutes insurrectionnelles. C'est ça, la triste réalité des banlieues françaises : des populations pauvres, exploitées et complètement démunies, prises dans le carcan de la police et du grand banditisme mafieux. Et nous aurions tort, nous autres anarchistes, de nous méprendre et de tomber dans le gauchisme le plus démago qui voudrait nous faire fermer les yeux sur la violence de la pègre au nom d'un fétichisme quasi religieux (mais pour sûr électoraliste) des banlieues. Il n'y a rien de révolutionnaire dans tout ça, juste des situations de domination et d'exploitation d'une violence inouïe qu'il nous faut détruire. Alors, flics et mafieux, connards en uniforme ou en civil, allez crever !

Le CRA ou la vie

Émeutes et évasions à Vincennes

En juin 2008, après des mois de révoltes et un mort, les détenus du centre de rétention administrative (CRA) de Vincennes ont réduit en cendres leur prison. Puisque les ordres sont d'expulser plus, les bâtiments où sont parqués les sans-papiers qui ont « vocation » à se faire « éloigner » ont été rapidement reconstruits et encore plus vite remplis – on a même conservé le bâtiment provisoire.

On peut s'y retrouver parce qu'on s'est fait contrôler un soir en rentrant du boulot, parce qu'on est un bébé dont les parents sont sans visa, ou qu'un préfet vous a classé comme « immigré » non « choisi ». Que vous soyez battue par votre mari, que vous risquiez votre peau dans le pays que vous avez fui, qu'on vous expulse dans un endroit que vous ne connaissez pas, qu'on vous ait surexploité pendant vingt ans, on s'en foutra : vous êtes « étranger ».

« *Faut pas croire : ils sont bien ici !* », disent leurs gardiens. Pourtant, ils n'arrêtent pas de se plaindre de la bouffe périmée, du chauffage qui ne chauffe pas, du bafouement de leurs « droits », de la saleté, de l'absence de soins médicaux, des mauvais traitements, des calmants planqués dans la nourriture, des conditions infectes de l'enfermement ; les grèves de la faim s'y succèdent ; certains avalent des lames de rasoir pour ne pas y rester…

Les versions de l'évasion divergent (témoins, associations ou autorités). Il est question du médecin, que les détenus ne pouvaient pas ou qu'ils refusaient de voir. Certains des évadés devaient être mis dans un avion le lendemain ; et beaucoup en ont vus dans ce cas shootés par le médecin, qui facilite ainsi le boulot de ses collègues. Il arrive que les « clandestins » résistent à leur embarquement forcé ou que les passagers les entendent hurler (s'ils ne sont pas bâillonnés) : ça fait mauvais genre, en « terre d'accueil ».

Dans la « confusion » (« dégradations », policiers blessés), quelques-uns ont cassé une vitre « incassable », fait sauter la grille, puis ont franchi les grillages barbelés. Quelques heures plus tard, un autre groupe s'est fait la belle. L'alarme n'a pas sonné. Leur nombre aussi est incertain ; deux ou trois n'ont pas été rattrapés, certains auraient été tabassés. Des flics ont été envoyés en renfort et la « tension » n'est pas retombée, à l'intérieur comme à l'extérieur. Les associations ne sont plus autorisées actuellement à pénétrer dans le camp. Cinq plaintes pour violence ont été déposées contre des policiers. Pendant ce temps, les « reconduites » continuent : « *Ce matin, les flics sont venus à cinq pour prendre un mec. Ils l'ont entièrement attaché pour l'emmener dans un avion.* »

Vingt-six CRA, 1 500 « retenus » (50 000 par an), trois évadés. Ils nous rappellent que la liberté ne nous est pas donnée par l'État, mais qu'elle doit se prendre, contre lui.

Nicolas
Groupe libertaire d'Ivry

Centre de rétention de Vincennes, avenue de l'École-de-Joinville. Direction : 01 43 53 79 00. Accueil : 01 48 93 69 62. Cabines (ce sont les « retenus » qui répondent) : 01 43 96 02 68/59 39 (ou 01 48 93 69 47/91 12/96 62).

« Nous sommes fils et filles de Guernica ! »

Cour d'assises antiterroriste de Paris

Lundi 15 novembre 2010, palais de justice de Paris. 9 h 30.

Après moult fouilles (des fois que…), je fais les cent pas au pied du grand escalier menant à la cour d'assises du TGI de Paris. Le procès doit commencer à 10 heures.

10 heures. Les flics me refoulent. Il y a une grève des matons. Le transfert des prisonniers n'aura peut-être pas lieu. L'audience sera peut-être reportée. « *On vous dira !* »

13 heures. Ils arrivent. Et prennent place dans une cage en verre. Ils…

Mikel Albisu-Iriarte (dit Antza), Pedro Alacantarilla-Mozota, José Ramon Arano-Urbiola, juan Cruz Maiza Artola, Miguel Angel Negrete-Ortega.

Myriam Incaby, Robert Arrambide, Xavier Oxarengo, Maria Lourdes Urdampilleta-Iturbu sont déjà dans l'arène. Ils comparaissent « libres ».

Maria Soledad Iparraguire-Guenechea arrive quelques instants plus tard. Belle. Rebelle. Magnifique. Elle a le poing levé. Elle embrasse Mikel et tous les encagés. Instant d'émotion !

Tout procès commence par la déclinaison des identités des accusés. Tous se déclarent Basques. Basques tout court. Ni Espagnols, ni Français. Ça commence fort !

Mikel lit alors un texte expliquant le pourquoi et le comment du combat des Basques. C'était vachement bien. Du même tonneau que ce qu'il nous écrivait en 2006[1] : « *Le drapeau, c'est provisoire, comme les frontières, jusqu'à la liberté. Après, il ne restera que le vent et les sourires.* »

Marixol poursuit et explique en quoi ils sont les fils et les filles de Guernica. Poignant. Elle conclut son intervention en demandant une minute de silence par rapport à la mort d'une camarade. La salle se lève. Le tribunal tangue et met 45 secondes à réagir. Bêtement. La salle se révolte. Mikel et Marixol lancent alors des slogans qui sont repris par le public. *La Marseillaise* basque retentit dans le prétoire. Même moi, qui ne comprends pas le basque, j'en ai des frissons. Les jeunes Basques qui m'entourent ne font pas semblant !

Après cela, interruption de séance. Il faut bien manger. Les Basques ont amené des victuailles. J'ai préféré la brasserie d'en face.

14 h 30. Reprise des hostilités. Les avocats demandent la mise en liberté immédiate des accusés. Certains sont en détention provisoire depuis six ans et demi. Or, la Cour de justice européenne refuse qu'une détention provisoire dure plus de cinq ans et l'Europe prime sur le national. La France s'en fout. Elle est régulièrement condamnée. Elle paye les amendes. Et… continue.

Le procu bredouille que oui, ça a été long. Mais il avait beaucoup de travail. Et puis, quand même, qui sont ces gens-là ? Alors !

Je vous laisse deviner la teneur de la décision de cette cour d'assises antiterroriste dont le soi-disant jury n'est composé que de magistrats. Jadis, avant la novlangue, on appelait ce genre de machin une juridiction d'exception. La version aux pieds du gentil chien judiciaire !

Et puis, un huissier de carnaval bégaye la liste et le planning de comparution des témoins et experts.

Plusieurs Basques ayant été arrêtés en Espagne décrivent les tortures qu'ils ont subies. C'est à vomir. Leurs avocats ont donc demandé à entendre certains flics et magistrats espagnols. Ils ont tous envoyé un certificat médical. Sans doute une épidémie. Le président n'y voit rien à redire. Très gentil, le chien !

Je profite d'une interruption de séance pour aller claquer une bise à Mikel et Marixol. Les gendarmes, visiblement mal à l'aise à l'évocation des tortures, ne se sont pas opposés à cette incongruité. Merci à eux !

Ce procès va durer un mois. Certains accusés vont prendre trente ans.

J'ai déjà eu l'occasion de le dire, je ne suis ni membre d'ETA ni de ses compagnons de route. Non pas que je conteste la légitimité de son combat (le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes), mais il y a manière et manière de mener ce combat. Pour autant, j'estime de mon devoir de dénoncer cette parodie de justice comme les conditions scandaleuses d'incarcération des militants d'ETA. Car, aujourd'hui, ce sont eux qui subissent cela. Mais, demain… ?

Un ou deux autres comptes rendus d'audience à venir dans ce journal. Mais, je puis dès aujourd'hui vous donner le verdict !

Jean-Marc Raynaud

1. *Oui, nous avons hébergé un terroriste… de trois ans*, Jean-Marc Raynaud et Thyde Rosell, éditions Libertaires, 12 euros.

Le pape et le sida

De nombreux médias se sont vite réjouis du fait que, pour la première fois, un pape à régner admet l'utilisation du préservatif « *dans certains cas, pour réduire les risques de contamination* ». Mais le porte-parole du Vatican, en voulant préciser les propos de l'araignée, a plutôt semé le trouble et suscité de nombreux soubresauts. En effet, dans un ouvrage à paraître, *Lumière du monde*, le pape estime que l'utilisation des préservatifs peut se justifier dans des cas limités. Par exemple, des prostitués hommes peuvent y avoir recours « *dans l'intention de réduire le risque d'infection* ». Et les médias appellent ça une avancée ?

Homos, mais point trop n'en faut !

Pas de quoi tomber en extase divine, car dans la suite de son ouvrage, l'araignée joue au yo-yo avec la notion d'homosexualité. « *L'homosexualité est injuste, s'oppose à la volonté de Dieu et est inconciliable avec la vocation de prêtre. En tant qu'êtres humains les homosexuels méritent le respect ; ils ne doivent pas être rejetés à cause de cela. Mais cela ne signifie pas que l'homosexualité soit juste pour autant. Elle reste quelque chose qui s'oppose à l'essence même de ce que Dieu a voulu à l'origine.* » Ces paroles ont immédiatement suscité la condamnation de la principale association italienne de défense des droits des homosexuels, Arcigay, qui estime dans un communiqué que « *les paroles du pape humilient des millions de vies qui doivent supporter chaque jour des discriminations. Le pape finit par armer le bras de l'homophobie en offrant une justification aux auteurs de discriminations et ressuscite la haine envers ce qui est différent, se rendant ainsi coresponsable d'homicides, d'arrestations et de violences* ». Arcigay annonce donc « *des contestations directes contre le pape dans un avenir immédiat* ».

Ne pas prendre des lanternes pour des capotes

Act Up-Paris pose « naïvement » la bonne question : « *Après avoir dit que le préservatif aggravait l'épidémie de sida, après s'être mêlé de questions sur lesquelles il n'a aucune expertise, le pape semble enfin prendre en compte le principe de réalité. Il admet enfin que le préservatif protège du sida et ne l'aggrave pas. Est-ce une prise de conscience de la complicité de l'Église catholique dans la propagation de l'épidémie de VIH ?* » Mais à l'association de malades de constater aussitôt : « *L'exemple qu'il prend de l'homme prostitué reste cependant très limité. Si le pape veut vraiment lutter contre l'épidémie, il faut qu'il aille beaucoup plus loin. Il faut qu'il reconnaisse que les politiques d'abstinence et de fidélité sont des échecs et sont directement responsables de la mort et de la contamination de centaines de milliers de personnes. Mis en place sous l'influence de la morale religieuse, ces politiques d'abstinence ont détourné les gouvernements de véritables programmes de prévention et se sont rendues complices de vingt-cinq ans de propagation du sida à travers le monde.* » En effet, aujourd'hui, moins de 20 % de la population mondiale ont accès au préservatif alors même que l'épidémie du sida touche plus de 40 millions de personnes et qu'elle continue de s'étendre dramatiquement.

Patrick Schindler
Groupe Claaaaaash
de la Fédération anarchiste

Krokaga explose les rayons des librairies à coups de pavés

Krokaga -PAVE D'ANAR- 44 pages,12 euros
Editions Libertaires 2010-Dispo et commande librairie Publico 145 rue Amelot 75011 Paris
01 48 05 34 08

Quand l'autruche éternue...

Est-ce que c'est pas difficile ?

Tirant tête hors du trou, mais qu'ois-je ? Est-ce assuré, les ouailles, qu'il Papa en personne autoriserait désormais le port du préservatif ? Alléluia mes frères, le Vatican se réveille et sort de trente ans de sommeil, belle au Benoît dormant, de (sans jeu de mots) mauvaise foi et de criminelle posture concernant le sida !... Ah, on me glisse dans l'oreillette que ça ne serait pas aussi simple, et que la position du missionnaire dirigeant la curie romaine n'aurait, finalement, que peu varié : la capote, pourquoi pas, mais « *dans certaines circonstances* ». D'accord, donc, quand on baise ? Ah non, ça non et trois fois non non, le préservatif peut être autorisé par exemple « *dans les cas de prostitution masculine* », Benoît 16-64 considérant alors que « *cela peut être un premier pas vers une moralisation, permettant de prendre conscience que tout n'est pas permis et que l'on ne peut pas faire tout ce que l'on veut* ». Satané Pape, va, on se disait aussi... Mais t'as pas changé, vieux crouton, et tu sais quoi ? C'est rassurant. Emberlificotements et billevesées, telle est ta prose, devant laquelle une palanquée de jeunes cathos se pensant de gauche ne manqueront pas de s'extasier sur l'air du L'*Église a changé*. Queue dalle, mon cher Cristobal, le dogme reste le dogme, qui jamais ne varie : plus loin, dans l'ouvrage signé Sa Sainteté, on peut lire que « *beaucoup de gens considèrent le sexe comme une drogue, qu'ils s'administrent eux-mêmes* ». Éloge de la branlette ? On ne sait. On sait par contre que le bouquin porte le titre de « lumière du monde », en toute humilité. De quoi donner envie d'éteindre, et de galipetter dans le noir.

D'autres, qui aimeraient assez voir se détourner d'eux les sunlights, c'est la bande de malfrats mouillés dans les eaux troubles de l'affaire Karachi. D'État, l'affaire, comme on sait. L'heure n'est plus à savoir qui a touché, ni même combien. La seule question qui vaille encore, vu l'énormité de la chose, est de savoir quelles méthodes le pouvoir va utiliser pour enterrer ces chauds dossiers, avant que l'incendie ne s'étende et ne brûle leurs propres maisons. La fosse risque, à cette occasion, d'être assez peu commune : déjà, on ne compte plus les visites nocturnes et autres vols de matériels dans les rédactions des médias montés en première ligne, Mediapart, *Le Monde*, récemment Rue 89, lequel s'est fait braqué rien de moins que vingt ordinateurs. Tous enquêtent sur Karachi et/ou sur l'affaire Bettencourt, mais ces cambriolages en série ne seraient que pures coïncidences. Évidemment. Il n'empêche : à Lisbonne, interrogé sur le sujet, Sarkozy en perd son calme et, semble-t-il, son latin, qui répond concernant les soupçons pesant à son égard : « *Mais enfin, est-ce que c'est pas difficile [sic] de vérifier, quand même ?* » Oui, ça l'est devenu, difficile, vu les moultes entraves à la liberté de la presse et au travail de la justice que les garde-chiourmes du Sarkozystan, ces temps-ci, multiplient. Ce qui l'est moins, difficile, c'est de tracer, en ses lapsus, les pensées et désirs profonds du beauf logé à l'Élysée, se montrant impuissant à dominer sa langue et laissant ainsi s'exprimer un inconscient malade. C'est à Lisbonne aussi que le même eut cette saillie, face à un autre journaliste : « *Vous, je n'ai rien contre vous, mais il semblerait que vous soyez pédophile. J'en ai l'intime conviction.* » Pour le balourd à tics, ce n'était qu'une façon d'imager ce que peut être une accusation dénuée de tout fondement. Façon, aussi, de tout mélanger et de montrer en quelle estime il tient les gens de presse : il aurait pu tout aussi bien user d'un autre exemple, vol de voiture – d'ordinateurs ? Non. Journaliste=pédophiles, c'est une chose entendue, quand bien même il ne l'a pas dite.

Frédo Ladrisse

http://quand-l-autruche-eternue.over-blog.com

Brèves de combat

Retraites : on n'en démord pas

Une centaine de participants devant la préfecture… dont la moitié de Résistance : sifflets, casseroles, pouet-pouets et crécelles… Une partie des militants décide, devant le silence des fonctionnaires, de partir en manifestation sauvage dans les rues de la ville, sous escorte de la police montée ! Un peu démesuré, non ? À Montpellier, près de 400 personnes ont répondu à l'appel de l'intersyndicale (CGT – Unsa – Solidaires – FSU et CFDT) pour dénoncer la réforme des retraites et ouvrir la lutte sur l'emploi et les salaires.

Soubie : tais-toi !

Raymond Soubie, qui quitte ses fonctions de conseiller social de l'Élysée, a jugé que la poursuite de la contestation contre la réforme des retraites relevait « *d'un combat d'arrière-garde* ». Lord Ducon !

En Grèce aussi !

Deux jours après les demandes d'assouplissement du marché du travail grec formulées par l'UE et le FMI et à l'appel des syndicats du privé et du public, des arrêts de travail dans les transports urbains ont eu lieu dans la capitale pour protester contre des projets décrits comme « *visant à supprimer les conventions collectives* » par les syndicats qui appellent à une grève générale dans tout le pays le 15 décembre.

Répression

Depuis le 23 septembre 2010, pour cinq manifestations qui se sont terminées par des heurts entre forces de l'ordre et manifestants, on peut dresser ce sinistre bilan qui dénombre au moins 64 interpellations (dont une vingtaine de mineurs), 60 GAV, 16 personnes traduites au tribunal au cours de cinq audiences en comparution immédiate. 15 jugées : 15 peines de prison ferme prononcées (17 au 16 novembre), 12 incarcérées avec mandat de dépôt, dont une détention « préventive » pour avoir refusé la comparution immédiate ! Des procès à suivre en novembre, décembre, et jusqu'en mars. Ah ! les salops !

On aura tout vu !

Un PDG qui observait depuis le 8 novembre une grève de la faim à Pavilly, près de Rouen, pour obtenir le droit de licencier un salarié délégué du personnel soupçonné de vols de matériel, a cessé son action après avoir obtenu satisfaction. Pourtant il ne faisait que légitimement voler celui qui le volait ! Il aurait mieux fait de crever de faim !

Appel de Toulouse

Rassemblement mardi 7 décembre à 9 heures devant le tribunal correctionnel contre les violences policières et judiciaires : lourdes peines de prison à Saint Nazaire, à Lyon, à Paris. À Montreuil, un lycéen touché par un flashball, à Toulouse deux lycéens arrêtés sur une action de grève et puis « *en marge des manifestations* » comme ils disent, combien de victimes ? On ne sait plus bien, il faut lire dans les marges, les notes de bas de pages, les annexes… En revanche, les portes défoncées à coup de pied, les yeux bandés, les GAV… on n'en veut plus, il s'agit d'une « normalité » intolérable, d'une « banalité » à gerber à laquelle on ne s'habituera jamais !

SOS des sans-papiers

Communiqué de presse : « *En plus de l'expulsion injuste qui nous attend, les policiers nous maltraitent. En effet, toutes les nuits, et même pas à heures fixes, un appel de nos noms par le haut-parleur nous oblige à nous réveiller en plein sommeil (ce qui fait bien rire les policiers). Certains d'entre nous ont des blessures ou des maladies et on nous refuse tout accès aux soins médicaux.* »

Rafik est libre

Au terme de la durée maximale de 32 jours de rétention, Rafik a été placé en garde à vue par l'autorité préfectorale qui considérait qu'il avait, par deux fois, entravé la procédure de reconduite à la frontière. Le Procureur de la République l'a présenté devant la justice en comparution immédiate. Il est ressorti libre de l'audience, le juge correctionnel l'ayant relaxé de la première obstruction, et, pour la seconde, lui ayant donné rendez-vous le 30 juin 2011 pour décider de sa peine, au vu de l'évolution de sa situation administrative. À suivre…

Le dîner du siècle

100 personnes se sont rassemblées devant le Crillon à Paris où se déroulait le dîner du siècle. De nombreuse arrestations ont eu lieu dont certaines avec violence. Plusieurs personnes ont réussi à s'échapper. Sinon ce fut un rassemblement joyeux et revendicatif contre la misère et la bourgeoisie. Des œufs, de la farine, de la confiture (pour les cochons) furent lancés avec dextérité sur les smokings et uniformes. Les fachos d'Ordre nouveau et du MAS s'étaient invités, mais devant le nombre et l'hostilité de la foule ils se sont enfuis.

PAVÉ D'ANAR avec SABIA et MAZOCH

KROKAGA

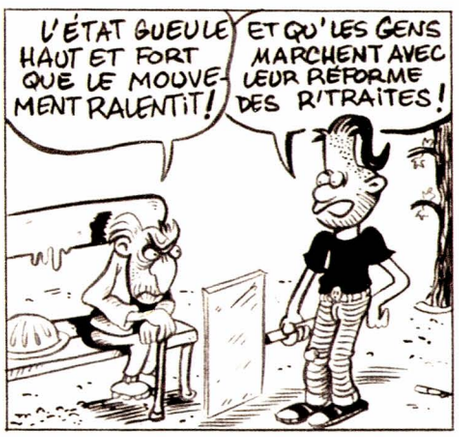

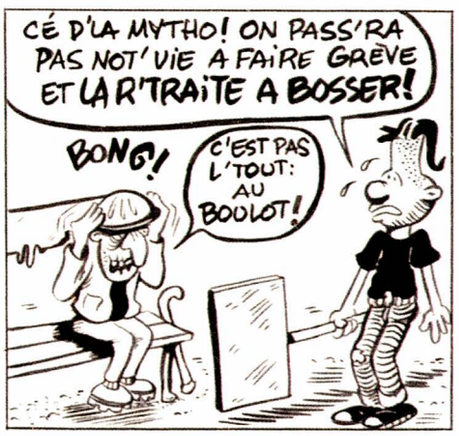

Point sur une contre-réforme injuste

De la dégradation des retraites au scandale économique

Michel Sahuc

Groupe de Montpellier
de la Fédération anarchiste

Malgré un mouvement social sans précédent initié au printemps 2010 et qui s'est intensifié pendant six mois cet automne, la loi sur la « réforme » des retraites est votée. Cependant la question sociale et réellement démocratique demeure. Le gouvernement a imposé sa loi sur les retraites sans négociation avec la représentation syndicale et la société, qui a largement manifesté sa colère dans la rue, et au mépris des ordonnances minimales du parlementarisme en exigeant de l'Assemblée nationale et du Sénat des votes bloqués. Cela s'est traduit par la réaction du Sénat qui, en dernière extrémité, a ajouté un amendement annonçant de revoir cette loi de façon « systématique » en 2010. Cette réaction souligne fortement l'énorme détournement mis en place par le gouvernement et dont les conséquences sont déjà déployées.

Cette contre-réforme inique présente des conséquences injustes qui vont pénaliser la majorité populaire. Il s'agit de faire payer aux catégories modestes les séquelles de la crise et de démolir insidieusement le système par répartition au profit de la capitalisation, par les assurances et l'épargne privées. Cela va favoriser la chrématistique[1] de l'oligarchie ploutocratique nationale et internationale.

Ainsi cette loi dissimule l'inégalité dans les espérances de vie. En effet, en argumentant que les Français sont ceux qui passent le plus de temps à la retraite, elle masque le problème fondamental : tout le monde n'a pas la même garantie face aux situations et aux accidents de la vie. « *La retraite n'a de sens que dans une situation de bonne santé. En se concentrant sur l'espérance de vie, on occulte la réalité des inégalités* », souligne l'économiste Philippe Askazy (CNRS). La durée de la vie d'un ouvrier est inférieure de sept ans à celle d'un cadre, selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). D'après une enquête de l'Institut national des études démographiques (Ined), les ouvriers sont soumis à une « double peine », liée à la nature de leur travail et à leurs conditions de vie : « *Au sein d'une vie plus courte, ils passent aussi plus de temps que la moyenne en situation d'incapacité. Les professions manuelles en général sont particulièrement touchées par les limitations fonctionnelles physiques ou sensorielles, qui concernent plus de 60 % des années à vivre après 60 ans.* »

Donc, le fait que cette loi ait retardé l'âge légal à 62 ans est particulièrement inéquitable, car les cadres et les classes de travailleurs intellectuels profitent de leur retraite en moyenne plus longtemps et dans de meilleures conditions.

De plus, elle risque d'aggraver les conditions de travail. En effet, le travail après 60 ans inquiète de nombreux spécialistes, car les conditions de travail françaises sont très dures. Comme l'explique Anne-Marie Guillemard, chargée d'étudier la manière dont les pays européens prenaient en charge le vieillissement des actifs, « *la France n'a fait aucun progrès sur la soutenabilité du travail, elle n'a pas aménagé de postes pour les seniors* ». Nous sommes très mal placés car « *les 35 heures ont intensifié le travail et la priorité a été donnée à la réduction des coûts* », donc à diminuer la masse salariale, en ne remplaçant pas les postes dans la fonction publique ou en licenciant dans les entreprises privées. De multiples études démontrent que les salariés français ne sont pas favorables à la prolongation de leur activité après 60 ans, en avançant comme raisons l'intensification des cadences, le stress, le sentiment d'isolement et/ou le manque de reconnaissance. « *La France a des performances proches des pays du Sud, loin des pays d'Europe du Nord qui sont en tête* », explique l'économiste Catherine Pollak. « *Les salariés français n'ont pas forcément plus de contraintes physiques, mais ils indiquent être moins récompensés.* »

Dans les centres de médecine du travail, médecins et assistantes sociales manifestent leurs craintes et leurs inquiétudes. Avec ce recul de l'âge légal, on risque de voir réapparaître les inaptitudes à 60 ans, un dispositif qui était devenu caduc avec l'abaissement de l'âge légal et permettait ainsi de toucher une retraite à taux plein dès 60 ans. Dans certains centres de médecine du travail, il arrive assez souvent que l'équipe élabore des « scénarios » pour des membres du personnel malades, âgés de 56 à 57 ans, afin de leur aménager un parcours leur permettant d'atteindre sans trop de dommages la retraite ; par exemple en utilisant des postes aménagés ou le chômage – ce qui risque de devenir à présent très difficile, voire impossible. Avec l'intensification du travail tendu, la droite gouvernementale a supprimé « le gras », c'est-à-dire ces postes physiquement moins exigeants qui ont disparu. Le résultat, c'est que les entreprises privées aussi bien que les administrations publiques n'ont aucune marge pour recaser un salarié apte au travail mais dont le poste doit être aménagé. Le véritable scandale c'est que pour éviter les licenciements aux patients salariés, les médecins du travail sont de plus en plus obligés de s'autocensurer sur la gravité de leur diagnostic et déclarent « aptes » des travailleurs qui ne le sont pas.

Cette loi est aussi arbitraire quant au choix des pénibilités. Le gouvernement se prévaut d'avoir pris en compte la pénibilité. La solution choisie consiste à ce que chaque année, les salariés qui seront reconnus à un taux d'incapacité de 20 % par un médecin de la Sécurité sociale pourront partir à 60 ans. Chaque année, environ

10 000 personnes pourraient être concernées. De nombreux experts du travail et les syndicats critiquent cette logique individualisée demandée par le Medef et qui comporte des risques d'injustice.

Comme l'explique Annie Touchet, médecin-inspecteur à la direction régionale des Pays de la Loire : « *À 55 ans, un salarié sur deux a des problèmes d'épaule invalidante. Mais si vous n'arrivez pas à lever votre bras au-delà de 90°, votre taux d'invalidité ne sera que de 5 %.* » Donc, en pratique, le seuil choisi est bien trop limité et seules les maladies professionnelles reconnues, ou les accidents du travail, donneront droit à la reconnaissance d'invalidité. La spécialiste précise qu'« *il aurait mieux valu prendre en compte des facteurs de risque. Le travail de nuit, les postes handicapants, les expositions à des produits dangereux, etc.* ». Des études démontrent que le travail de nuit prolongé après 40 ans est systématiquement préjudiciable à la santé, que plusieurs millions de salariés sont exposés, chaque jour, aux produits CMR (cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques[2]). Pour tous ces travailleurs exposés, la maladie peut se déclarer des années plus tard, et très souvent à la retraite. Mais pour ce problème important, rien n'est prévu. Ainsi, le gouvernement avec sa loi inique exclut du dispositif un maximum de victime du travail. Comme l'ex-ministre Éric Woerth l'a expliqué cyniquement en son temps, cela vient « *du fait que nous ne disposons aujourd'hui d'aucun moyen pour apprécier de façon rigoureuse à partir de quel seuil d'exposition la probabilité d'être malade devient une quasi-certitude* ». Un vrai déni de responsabilité pour le patronat et les pouvoirs publics. Cela est aussi le cas pour les salariés victimes de souffrance au travail ou de harcèlement moral, dont les dossiers de reconnaissance en maladies professionnelles sont le plus souvent rejetés. Pourtant, les experts en retraites de l'OCDE[3] ont démontré que les problèmes de santé mentale sont ceux qui progressent le plus dans les pays de l'OCDE.

Cette loi pénalise les femmes les plus modestes. Comme le démontre la Caisse nationale d'assurance-vieillesse, du régime de base du privé, en 2009, 63 % des salariés qui font valoir leur droit à 60 ans avaient déjà quatre trimestres de trop et un sur deux avait cotisé huit trimestres de plus.

C'est le cas de nombreux travailleurs manuels, beaucoup d'ouvriers ou d'employés qui ont commencé à travailler jeunes. Avec le recul du départ à la retraite, ils vont devoir travailler plus longtemps – ce qui confirme que cette contre-réforme est une loi de classe. Face à cette injustice flagrante, le gouvernement maintient le dispositif « carrières longues » mis en place lors de la réforme Fillion de 2003. Ainsi les personnes qui ont travaillé dès 17 ans pourront partir à 60 ans et même avant, à condition d'avoir validé 43 ans de cotisation. Mais, malheur pour ceux qui ont débuté à 18 ans, ils devront cotiser 44 ans jusqu'à 62 ans, car ce dispositif ne les concerne pas !

Dans le privé, les Français partaient déjà en moyenne à 61,5 ans. D'après l'OCDE, ils quittent en réalité le marché du travail à 58,7 ans pour les hommes et à 59,5 ans pour les femmes, à cause du faible taux des emplois dans notre pays. Entre ces chiffres, beaucoup sont au chômage, en invalidité, en inactivité, sans ressources, dans des dispositifs transitoires ou en maladie.

Comme le regrette Anne-Marie Guillemard, « *ces dernières années, au lieu de s'occuper énergiquement de l'emploi des seniors, la France n'a fait qu'augmenter le temps de latence entre le dernier emploi et la retraite* ». Cela justifie la conclusion que cette loi va transformer de jeunes retraités en vieux chômeurs. Nous avons affaire à un tour financier d'illusionniste, qui va alléger les caisses de retraite mais qui va peser sur l'assurance-chômage ou sur d'autres comptes de solidarité. De plus, en repoussant le taux plein de 65 à 67 ans, cela va pénaliser les travailleurs précaires, les gens qui ont eu des parcours professionnels chaotiques, des carrières hachées et qui attendaient l'âge du taux plein pour ne pas subir une importante décote.

L'économiste Thomas Piketty a résumé dans *Alternatives économiques* cette situation : « *Repousser l'âge légal de départ à la retraite à taux plein au-delà de 60 ans, dans le contexte actuel, c'est d'abord un moyen de récupérer très vite un ou deux milliards sur le dos des plus fragiles. C'est injuste socialement et ça ne règle rien.* »

D'après le gouvernement, 80 % de travailleurs, en dehors des étrangers, ne sont plus au travail à 65 ans. Mais les 20 % restants sont des précaires, des gens qui ont connu des périodes de chômage. Et parmi eux, beaucoup de femmes, à cause des interruptions de carrières pour élever les enfants, ou parce qu'elles sont statistiquement davantage concernées par le temps partiel, le chômage ou des carrières « descendantes » avec réduction de salaire. D'ailleurs, sur les conditions de dégradation de la situation économique de ces femmes, différentes associations comme Attac et la fondation Copernic ont, à raison, déjà saisi la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde), estimant que le projet de loi comportait des « discriminations envers les femmes ».

Car les femmes ont des durées de cotisation validées beaucoup plus faibles que les hommes : parmi les retraités, 44 % des femmes ont réussi à valider une carrière complète contre 86 % des hommes. Déjà aujourd'hui, la décote des pensions concerne plus de femmes que d'hommes et l'ampleur de la décote est beaucoup plus forte pour elles.

Cette contre-réforme taxe beaucoup le travail, très peu le capital et les entreprises. En effet, le gouvernement avance comme argumentation facile que nos retraites seraient liées à un problème démographique. Actuellement, il y a de moins en moins d'actifs et de plus en plus de retraités. Bien que ce raisonnement ne tienne pas vraiment, le ratio de dépendance économique de tous les inactifs, jeunes, adultes et vieux n'augmentera que faiblement jusqu'à 1,55 en 2050 pour 1,37 actuellement ; la loi impose des mesures démographiques. Elle fait travailler les Français plus longtemps.

C'est ainsi que l'âge légal a été repoussé de 60 à 62 ans, à raison de quatre mois par an. L'âge légal, c'est celui, rappelons-le, auquel le travailleur, qu'il ait ou non les trimestres nécessaires, peut faire valider ses droits à la retraite. Il est certain qu'en le repoussant de deux ans, cela va rapporter mécaniquement beaucoup d'argent, car ce sont autant de cotisations en plus versées par les actifs. Pour le gouvernement, cette mesure est le cœur de sa réforme. Idéologiquement, elle lui permet de faire une contre-réforme conservatrice, ultralibérale et de revenir ainsi sur la réforme de la gauche qui, au début des années 1980, avait abaissé l'âge légal de 65 à 60 ans. De fait, l'âge du taux plein recule lui aussi de deux ans et passe à 67 ans au lieu de 65 ans. Taux plein qui signifie précisément celui

auquel il n'y a plus de « décote » (pénalité financière) quand on n'a pas l'ensemble de ses trimestres.

En 2020, ces mesures d'âge représenteront 20 milliards d'euros par an, soit l'essentiel du financement. Quant aux nouvelles taxes annoncées sur le capital et les entreprises, elles ne rapporteront que 5 milliards d'euros par an. C'est encore au peuple de payer la crise financière.

Dans une économie sous la domination presque totale de l'oligarchie financière internationale, il ne faut pas s'étonner que le point décisif qui fait passer de la « technique » à la politique soit précisément la question de la financiarisation. On est étonné que la complicité des liens entre la loi des retraites et « la finance » ne soit pas apparue au grand jour pour ce qu'elle est, à savoir une inconcevable incohérence dans une période où, précisément, nous n'allons pas finir d'éponger une crise financière de dimension inédite.

Ce labyrinthe cognitif traduit le désordre intellectuel qui règne dans les têtes du président Sarkozy et de son entourage d'histrions. Il leur a donc été possible de faire comme si ils menaçaient la finance, avec à sa tête les agences de notation, tout en justifiant, par la loi sur les retraites l'impératif du triple A[4] de la dette publique française.

Nous assistons à un gigantesque dérèglement dont aucun économiste-gourou à la solde de la bien-pensante « démocratie parlementaire » ne veut s'apercevoir : cette conjoncture particulièrement singulière où un gouvernement apparemment légal cherche à s'adresser conjointement à deux groupes sociaux absolument hétérogènes et dont les intérêts sont absolument opposés, à savoir à une société nationale d'individus politiques ainsi qu'à la communauté affairiste et extra-nationale de l'oligarchie des créanciers internationaux. Le summum de la confusion vient du fait que les règles des politiques publiques sont, de plus en plus, rendues en faveur de la communauté oligarchique financière internationale contre et au détriment de sociétés populaires nationales comme ici, la France. Dans ce stratagème un peu fou, on assiste au spectacle servile d'une autorité nationale qui se couche devant les menaces et les forces magiques des mots de la pensée dominante libérale et conservatrice qui ne sont pourtant que virtuelles et en réalité fort négligeables. Cette configuration inédite de la politique « moderne » du gouvernement Sarkozy nous a fait entrer dans l'ère de la libéralisation financière internationale.

Quant à ceux qui pensaient encore que le peuple souverain était la seule source de légitimité de l'État, son ayant-droit unique, le seul objet de ses politiques, ils découvrent qu'à l'occasion de la réforme des retraites, contrairement aux idées reçues naïves, les autorités politiques ne gouvernent pas pour les personnes dont ils ont reçu une certaine « légitimité électorale », mais bien pour d'autres. Dans le contrat social, il existe donc un intrus et nous nous apercevons que, précisément parlant, c'est celui qui fait la loi. Ce parasite c'est cette oligarchie entrepreneuriale, financière ploutocratique qui fait peser son totalitarisme par le pouvoir qu'accorde l'accumulation des profits et des richesses. Toute notre rancœur accompagne ces politiciens et ces spécialistes, technocrates ou intellectuels, qui justifient la « légitimité du mandat » de nos dirigeants et qui soulignent de leur mépris que « ce n'est pas la rue qui gouvernera », car nous nous demandons bien quelle autre solution il nous reste, à part prendre encore et encore cette rue, afin de lutter contre ce scandale. **M. S.**

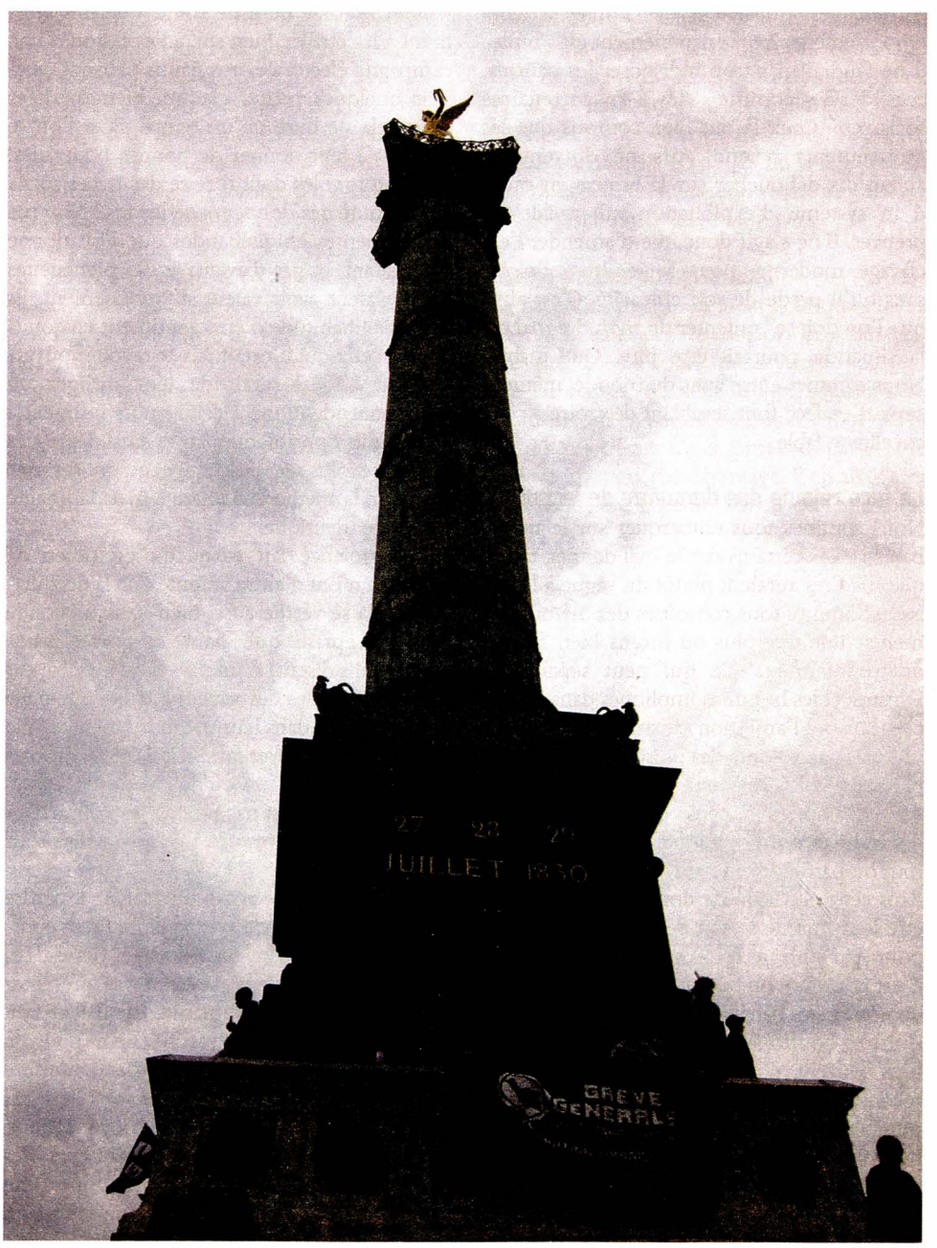

Caro

1. La chrématistique est l'art de s'enrichir, d'acquérir des richesses. Elle s'oppose à la notion d'économie qui dans son sens premier (Platon, Aristote) désignait, elle, la norme de conduite du bien-être de la communauté.

2. Qui provoquent des cancers, des mutations des gènes, qui affectent la reproduction (stérilité, etc.). (Ndlr.)

3. L'Organisation de coopération et de développement économiques regroupe trente-trois pays de l'Europe, de l'Amérique du Nord et de l'Amérique latine, ainsi que du Pacifique. Elle a pour principal objectif de fournir un forum pour discuter et établir des approches constructives, compatibles et solidaires à l'égard des questions économiques et sociales afin d'assurer une croissance économique durable, de créer des emplois et d'améliorer le niveau de vie pour la population de ses pays membres et celle de la communauté internationale dans son ensemble.

4. On utilise la notation AAA pour qualifier l'excellence d'une entreprise ou d'une nation. Il s'agit de la notation la plus élevée accordée et elle indique que l'entreprise ou la nation repose sur une structure financière solide et qu'elle est promise à une croissance régulière.

Faut-il s'aimer les uns les autres ?

Maurice Rajsfus

Les récentes grèves conduites contre la réforme des retraites n'ont pas manqué de faire apparaître les limites de cette fameuse unité syndicale. Soyons-en bien persuadés : il ne manque pas de ces leaders des révoltes convenables, qui fixent des limites à leurs emportements. Leur raisonnement est simple : il ne faudrait pas trop indisposer les patrons, considérés comme des « partenaires sociaux ». Ceux-là ont bien compris que les mouvements revendicatifs ne doivent en aucun cas déboucher sur la remise en cause d'un système d'exploitation qui a fait ses preuves. Il ne s'agit donc que d'amender l'esclavage moderne, pour le rendre indolore, sans qu'il perde de son efficacité. C'est ainsi que l'on doit se contenter du moindre mal car la situation pourrait être pire. Que diable ! Nous sommes entre gens du monde, même si ceux d'en face font semblant de croire à cette excellente fable.

La face réjouie des donneurs de leçons

Nous sommes tous embarqués sur le même bateau mais certains ont le mal de mer, tandis que d'autres auraient plutôt du vague à l'âme. Nous sommes tous constitués des mêmes éléments : une tête plus ou moins bien faite et quatre membres. Ce qui peut séparer les femmes et les hommes impliqués dans la Cité, c'est surtout l'ambition affirmée de quelques-uns face à la volonté des plus paisibles de simplement connaître une vie tranquille. Les nantis, associés à ceux qui aimeraient les rejoindre, n'ont pour souci que de conquérir tout ou partie du pouvoir, ou de se maintenir dans cette situation de domination qui paraît être leur unique raison de vivre. Tout est bon pour parvenir à cette situation privilégiée. C'est pourquoi on trouve parmi ces ambitieux de nombreux bateleurs de foire, mais aussi de sinistres bouffons politiques. Le bon peuple, bien souvent, n'y voit que du feu, évitant de reconnaître le prédateur sous le masque du pitre. Diseurs de bonne aventure, les possibles hommes de pouvoir ne négligent jamais la perspective de monnayer leurs choix politiques.

Comme les fleuves vont à la mer, l'argent va à la fortune. Il est donc naturel que ceux dont on dit qu'ils « pètent dans le soie » n'aient qu'une seule ambition : arrondir leur pécule. Le bon peuple sans problèmes est tellement bonasse qu'il ne songe que très rarement à les étriller. Bien sûr, à l'occasion d'une campagne électorale, nos nantis peuvent recevoir quelques petites claques bien méritées mais cela ne dure qu'un temps. Et si l'on se décidait à leur donner de bonnes bourrades, de ces torgnoles dont il reste des traces sur la face réjouie des donneurs de leçons ? Non pas de ces petites chiquenaudes que l'on donne en hésitant, et pas d'avantage des pichenettes qui devaient avoir valeur d'avertissement. Ils ont pris l'habitude d'être gentiment chatouillés par ceux qui n'osent pas se révolter ouvertement. L'idéal serait de leur infliger un traitement identique à celui qu'ils infligent à ceux qu'ils oppriment. Il en va ainsi depuis les temps révolus de l'esclavage et du servage. Bien sûr, la méthode a changé mais la finalité est restée identique.

La violence fait partie du quotidien de ceux qui n'ont d'autre volonté que la domination. Cela se vérifie aussi bien dans le monde de l'entreprise que dans la gouvernance (comme ils disent) d'un pays dont les citoyens sont traités telles des vaches à lait. Nulle trace d'humanisme dans leur comportement même si, de retour au foyer familial, ils sont capables de caresser les enfants ou de jouer avec le chat. Par ailleurs, il n'est pas rare de les voir arriver chez eux, le soir, avec une pile de dossiers sous le bras.

En effet, il n'y a pas un instant à perdre lorsque la volonté est permanente de se comporter en prédateur de la société. Certes, ces gens-là ne manquent jamais de se présenter en bienfaiteurs de l'humanité car il leur faut bien une raison pour justifier leur pouvoir. Comment convaincre le plus grand nombre qu'il faudrait tanner le cuir à ces héritiers arrogants de la chevalerie moyenâgeuse. Comme ils sont sourds aux malheurs des autres, il conviendrait de leur flanquer une bonne dégelée : simplement pour leur faire

comprendre que les situations de faiblesse peuvent changer de rive.

Ceux d'en bas ne connaissent guère ceux d'en haut

Pourquoi faut-il que, de toute éternité, des hommes (et des femmes) n'aient pas pu envisager d'autre alternative que de dominer ceux qui veulent bien admettre leur infériorité ? Ceux-là ne manquent pourtant pas d'un minimum d'humanité puisqu'ils entretiennent de bons rapports au sein de leur famille comme avec ceux de leur caste. On festoie volontiers en compagnie des anciens des grandes écoles avec lesquels on a fait ses premières armes. On se sent bien au sein de son clan. C'est vrai, quoi, pourquoi les nantis n'éprouveraient-ils pas les mêmes émotions que le gens du peuple, n'est-ce pas ? Bien sûr, ce ne sont plus les mêmes effusions, et si l'on s'apprécie, c'est bien plus raisonnablement. Il faut de la réserve en toute chose. À la limite, on fait mine de se respecter pour ce que chacun peut représenter de puissance économique ou de pouvoir politique. C'est donc, parfois, avec la plus grande circonspection que l'on doit se fréquenter car il faut bien préserver l'avenir.

Entre ceux « d'en bas » et ceux « d'en haut », on ne se fréquente pas vraiment. Sauf par obligation, sur le lieu de travail. Encore faut-il tempérer ce constat puisque dans les grandes entreprises, il y a toute une variété de citoyens-écrans, comme les contremaîtres ou les chefs de service. À ce niveau, les relations sont le plus souvent exécrables car ces intermédiaires, qui ont pour fonction de protéger les maître, ne peuvent qu'être veules, tant est forte leur volonté de se faire reconnaître pour ce qu'ils sont : l'équivalent des gardes-chiourmes des galères d'antan. Bien sûr, il n'est plus question de fouetter les fortes têtes – les cravaches ont été remisées au placard. Tout aussi grave, le refrain, mécaniquement rabâché, en direction des plus réticents à l'exécution des ordres : « *C'est ça ou la porte !* » Avec de tels collaborateurs à leur service, ceux qui décident de notre vie quotidienne au travail n'ont guère de soucis à se faire. En principe, le moindre grain de sable ne devrait pouvoir se glisser dans un mécanisme bien huilé où les chiens de garde tiennent un rôle indispensable.

Il est toujours intéressant d'entendre les grands esprits expliquer qu'il y a des bornes aux revendications, qu'il y a une limite à la grève. Ceux qui tiennent un tel discours pourraient-ils imaginer que les revendications n'ont pas limites – sauf à devenir du simple réformisme. À ce niveau de réflexion, comment serait-il possible d'envisager de bonnes relations sur le lieu de travail ? On ne fait que s'y supporter. Certains tentent d'être plus productifs que d'autres. Non pas pour espérer un meilleur salaire mais surtout pour se faire remarquer par une hiérarchie méprisante. Peut-être se présentera-t-il une opportunité permettant de rejoindre ceux qui font « suer le burnous » pour le compte du patron. S'il était nécessaire de se regarder dans une glace, pour se rassurer, certains éviteraient de le faire, sauf à se trouver très laids. Alors, ces tristes privilégiés, échappés de la cage du travail obligé, se mettent un masque moral sur le visage pour éviter de se faire peur.

On ne s'aime pas vraiment

La nature humaine est ainsi faite que chacun devrait se satisfaire de son sort. Pour les vrais croyants, Dieu a voulu que la société soit divisée en classes, qu'il faille être soumis à ses maîtres, tout en payant à César le tribut qui lui est dû. Les Césars n'ont jamais disparu, et les esclaves moraux pas davantage. Il en allait ainsi en Afrique du Sud, au temps de l'apartheid, lorsque les Afrikaners expliquaient doctement que si Dieu avait fait des êtres humains blancs et d'autres noirs, c'étaient évidemment pour qu'ils vivent séparés. Il en allait ainsi aux États-Unis jusque dans les années 1960, quand les Noirs ne pouvaient prendre place dans les autobus à côté des Blancs. Cette volonté de ne pas mélanger les vrais Blancs et les pièces rapportées d'un pays qui se proclamait à la pointe des valeurs démocratique, se retrouve, de nos jours, dans la France des droits de l'homme, où il est possible de constater que les moins blancs éprouvent les plus grandes difficultés pour trouver un emploi – de même lorsque ceux qui sont qualifiés de « bronzés » postulent pour un logement. Tous égaux devant la loi mais, comme le rappelle le bon sens populaire, certains le seraient bien moins que d'autres.

On ne s'aime pas vraiment dans nos sociétés civilisées. On ne fait que se supporter. Le plus souvent, la méfiance règne entre des êtres qui pourraient s'estimer. Pourtant les barrières dressées sont tellement nombreuses que l'on préfère prendre de la distance plutôt que de se fourvoyer avec des semblables qui ne sont pas tellement différents, bien que désignés comme infréquentables. Il serait peut-être nécessaire d'inviter ces êtres, mal dans leur peau, à s'exiler sur une île déserte. En leur souhaitant d'y trouver un « indigène » susceptible de leur rendre les services indispensable pour leur survie. Les hommes (ou les femmes) qui ne cessent de vouloir exclure, ou marginaliser, quiconque ne leur ressemble pas, sont bien plus nombreux qu'il est possible d'imaginer. Ils se situent surtout dans la classe dominante, mais c'est peut-être votre voisin de palier, ou même la concierge, voire l'homme de la rue qui ne fait pas de politique…

L'amitié ou les liens de proximité sont tellement volatiles qu'il est possible de se questionner sur la solidité de certains rapprochements, souvent mis en cause pour des raisons paraissant inexplicables. On se brouille sans raison valable, ou pour des motifs faussement économiques. Il en va ainsi de ces êtres angoissés à l'idée de perdre des avantages acquis sous la gauche, qui sont prêts à se rallier à la droite dans l'espoir de les conserver. Peut-être également avec ce sentiment qu'il serait plus facile de revendiquer face à un prédateur plus visible, contre lequel il serait plus facile de se révolter. Finalement, où en sommes-nous de cette confiance réciproque, cette entente tranquille permettant aux exploités de marcher d'un même pas, avec des rapports privilégiés n'ayant nul besoin d'être constamment proclamés ?

Ceux d'en face, même s'ils se haïssent, trouvent toujours des raisons de s'unir. S'il pouvait en aller de même de l'autre côté de la barricade, les luttes sociales seraient sans doute plus souvent victorieuses. **M. R.**

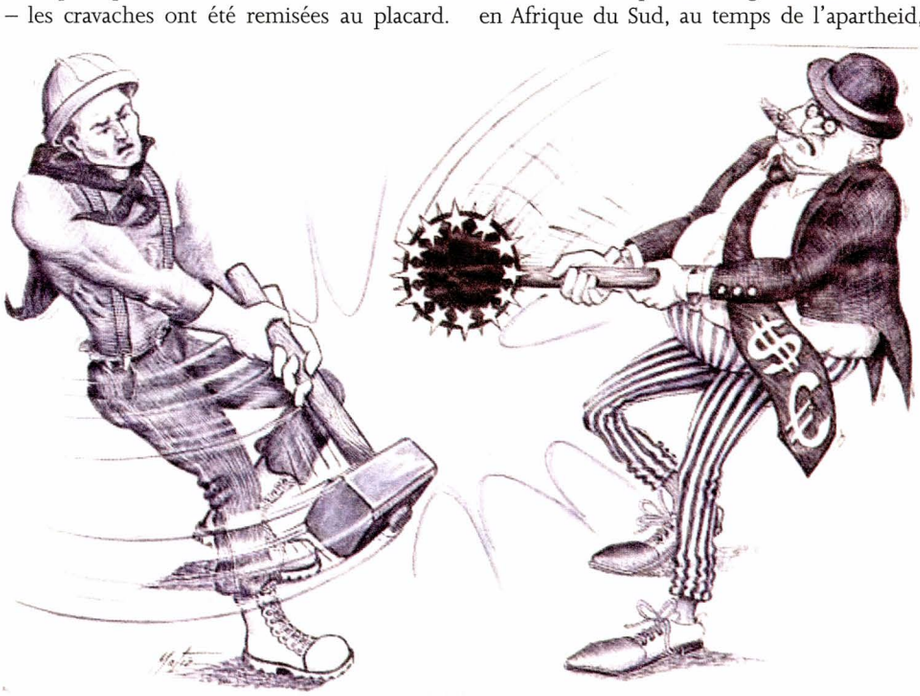

Du mitard à l'isolement

Cette première contribution sur la question des prisons inaugure une collaboration nouvelle que nous espérons longue et fructueuse. Une fois par trimestre, l'équipe de *L'Envolée*, journal anticarcéral, nous fera découvrir une situation vécue de l'intérieur par les détenus, ou de l'extérieur par les proches et les familles des personnes incarcérées ; il s'agira, à chaque fois, de donner à voir, au plus près de la réalité, ce que l'État inflige à nos semblables sous couvert des lois républicaines, « au nom du peuple » comme ils disent. La lettre de Soumaya Chtourou, que nous publions dans ce numéro, est parue dans le n° 29 de *L'Envolée* (novembre 2010), disponible à la Librairie du Monde libertaire.

André Sulfide

Kaoutar est une prisonnière parmi des milliers d'autres. Elle est incarcérée depuis l'automne 2007, d'abord à la maison d'arrêt (MAF) de Fleury-Mérogis d'où elle a été transférée assez rapidement pour la MAF de Versailles. Ses déboires pénitentiaires de ces derniers mois sont particulièrement révélateurs. Ils montrent clairement comment une prisonnière qui ne se laisse pas faire, qui tient à sa fierté, qui refuse certains mensonges, certaines compromissions et certains arrangements, finit par échouer dans un des services psychiatriques les plus durs, l'UMD (unité pour malades difficiles) de Villejuif, avec un traitement lourd. Ce sujet est loin d'être anodin : la justice enferme de plus en plus et de plus en plus longtemps. La dernière loi en date, celle dite de la rétention de sûreté, permet d'appliquer une perpétuité réelle aux prisonniers et prisonnières que l'« on » estime dangereux, même en fin de peine. Et c'est un conseil de psychiatres, de juges et de fonctionnaires de l'administration pénitentiaire qui prendra cette décision... Les UHSA (unités hospitalières spécialement aménagées), dont les premières viennent d'ouvrir, sont conçues pour incarcérer tous ceux que cette société fondamentalement malade désigne comme fous : à commencer par ceux qui ne plient pas, qui refusent les lois de ce monde, et qui n'ont qu'une idée en tête, retrouver la liberté avant de crever dans ces mouroirs.

Soumaya Chtourou
14, rue Anatole-France
92110 Clichy
email : soumaya_hfr@hotmail.com

À l'attention du responsable du service psychiatrique de l'hôpital Paul-Guiraud

Kaoutar Chtourou a été incarcérée pendant environ deux années à la maison d'arrêt des femmes de Versailles ; d'abord en détention provisoire, puis comme condamnée après son procès devant la cour d'assises d'Évry en mars 2010.

Après sa condamnation définitive à dix années de prison, elle a demandé à pouvoir être transférée dans un établissement pour peine (centrale ou centre de détention), afin de pouvoir bénéficier d'un encellulement individuel (ce qui est prescrit par le Code de procédure pénal) et de pouvoir à la fois purger la fin de sa peine et préparer sa sortie. La direction de Versailles lui répondait alors que son dossier de transfert avait été déposé et qu'elle devait juste attendre qu'un transfert permette de regrouper plusieurs départs de femmes condamnées, certainement pour la centrale de femmes de Rennes.

Kaoutar Chtourou a quasiment toujours travaillé en détention : pour subvenir à ses besoins et pour pouvoir payer ses parties civiles. Après son procès, en attendant son transfert, elle a demandé à pouvoir être seule en cellule ; comme un centre d'appels téléphoniques était en train d'être installé à la MAF et comme le directeur savait que Kaoutar avait une expérience professionnelle solide dans ce secteur – elle avait travaillé plus de dix ans chez SFR avant son incarcération –, il lui a demandé de venir travailler dans ce nouveau centre, quasiment pilote (Mme Alliot-Marie est venue l'inaugurer...) en lui faisant comprendre qu'elle pourrait ainsi plus facilement bénéficier d'une cellule individuelle. Kaoutar n'était pas opposée au fait de travailler en attendant son transfert mais après plusieurs jours de travail, elle a noté trop de dysfonctionnements dans ce travail et a préféré y mettre un terme. D'autre part, elle a tenu à informer M. Delarue, médiateur de la République, de problèmes graves qu'elle avait rencontrés à la maison d'arrêt de Versailles : elle y dénonçait surtout un fonctionnement très arbitraire fondé sur de multiples traitements de faveur. M. Delarue lui avait répondu en lui annonçant sa visite.

Après avoir quitté le centre d'appels, Kaoutar est allée en consultation chez la psychiatre qui lui a immédiatement fait un arrêt de travail de plusieurs jours et qui lui a recommandé le calme. En regagnant sa cellule, Kaoutar a découvert que la direction y avait placé une autre prisonnière : elle a refusé d'y entrer et a dit qu'elle préférait être placée au quartier disciplinaire (QD) en rappelant qu'elle avait besoin de ce « calme ». Le directeur et trois surveillants gradés (dont une femme) ont essayé alors de l'obliger à rentrer dans la cellule par la force en la soulevant de terre et en essayant de la jeter à l'intérieur. Kaoutar a résisté, s'est débattue et, pour exprimer sa colère, a lancé quelques insultes au directeur, le traitant surtout de « menteur » et de « magouilleur ». Elle a du

coup été placée au QD. Deux jours plus tard, un lundi, la psychiatre, apprenant cela, a indiqué au directeur que l'état de Kaoutar était incompatible avec le QD, et qu'elle avait besoin d'être seule. Kaoutar a finalement été placée dans une cellule de six personnes où il y avait deux filles...

Lorsque Kaoutar est sortie pour aller en promenade, elle a été prise dans un traquenard : plusieurs prisonnières travaillant au service général l'attendaient dans un escalier pour la passer à tabac. Elle a été ainsi copieusement frappée à terre, à coups de pied dans le visage alors qu'elle venait d'être opérée de la mâchoire et que cela se savait. Elle a dû aller à l'hôpital où lui ont été prescrits plusieurs jours d'ITT.

Nous tenons à préciser que pendant tous ces événements, plusieurs personnes de sa famille et quelques proches rendaient visite au parloir à Kaoutar et qu'à aucun moment elle ne perdait sa conscience : on ressentait surtout une grande colère et une lassitude d'attendre toujours ce transfert promis.

Elle a finalement été transférée à la MAF de Fresnes le jeudi 8 juillet en fin d'après-midi. Sa famille et ses proches ont appelé plusieurs fois pour prendre de ses nouvelles, on leur répondait que tout allait bien. Le samedi 10 juillet, sa sœur aînée et un de ses amis sont allés au parloir : avant qu'ils entrent, un gradé les a prévenus qu'ils risquaient d'être choqués, que Kaoutar n'avait pas toute sa raison, qu'ils avaient été « *obligés de la mettre à l'isolement par crainte d'une tentative de suicide* », et qu'ils avaient demandé un placement en hôpital psychiatrique. Effectivement les deux visiteurs ont été très choqués de retrouver Kaoutar dans un état qui n'avait rien à voir avec celui qu'elle avait seulement quelques jours auparavant. Le gradé en poste ce jour, à une de leurs questions, affirmait qu'elle était arrivée de Versailles dans cet état.

Le lundi suivant, le même ami et une autre personne sont retournés au parloir : Kaoutar paraissait aller un peu mieux, elle était moins absente, moins incohérente. Le mardi matin elle était transférée à l'hôpital psychiatrique Paul-Guiraud à Villejuif. Et de là, plus de nouvelles directes, aucun psychiatre ne répond à la famille, les infirmières essayant de faire le relais tout en avouant leur impuissance à dire vraiment ce qui arrive à Kaoutar : quels médicaments lui donne-t-on, à quel régime est-elle soumise... Bref, nous sommes plongés dans une grande inquiétude, d'autant plus que nous savons désormais que tout est le fruit d'une sorte d'acharnement qu'elle a subi à Versailles. Kaoutar nous avait dit, sans que nous y prêtions attention à ce moment-là, qu'à sa sortie du QD ordonnée par la psychiatre, le directeur lui avait lancé « *Vous voulez jouer avec la psychiatrie, vous allez voir* ». De plus, la directrice de la MAF de Fresnes a indiqué à la sœur aînée de Kaoutar qu'en fait son dossier pénitentiaire ne mentionnait aucune demande de transfert ni pour Rennes ni pour ailleurs : le directeur avait aussi fabriqué ce mensonge peut-être dans l'espoir qu'il réussirait à convaincre Kaoutar de continuer à travailler dans ce centre d'appels... jusqu'à la fin de sa peine.

Depuis presque une semaine, la famille ne parvient pas à avoir réellement des nouvelles de Kaoutar : malgré des appels téléphoniques incessants demandant de pouvoir s'entretenir avec le médecin psychiatre traitant de l'hôpital Paul-Guiraud, il est toujours répondu que celui-ci n'est pas encore arrivé, ou qu'il est indisponible ou qu'il est déjà parti... Les parloirs avec la famille sont refusés sans aucune explication autre que le refus du psychiatre et sans jamais pouvoir dire combien de temps cela va-t-il durer. Bien au contraire, à part les « *elle va bien* » quasi automatiques, les quelques nouvelles sont plus qu'alarmantes. Lorsque sa sœur aînée a demandé à lui parler au téléphone, il lui a été répondu que Kaoutar en était privée par mesure disciplinaire, elle aurait « *agressé une infirmière* ». Nous connaissons Kaoutar, elle a dû demander à pouvoir sortir de sa « chambre » où elle reste enfermée 24 heures/24 et se mettre en colère devant un refus non justifié. C'est un cercle vicieux : plus Kaoutar sera enfermée, moins elle en comprendra les raisons et plus elle s'y opposera : on connaît la suite et le rôle des médicaments administrés pour « calmer » toute véhémence. Jusqu'à quelle limite ?

L'urgence est que Kaoutar sorte de l'hôpital psychiatrique au plus vite, avant que les médicaments l'empêchent de retrouver consciemment ce calme dont elle a besoin.

La famille et les proches sont très inquiets : il est hors de question que Kaoutar vienne s'ajouter à la longue liste de « suicides » : aidés de l'avocate de Kaoutar, ils feront tout ce qu'il est possible pour sortir de cet engrenage quasi meurtrier.

Soumaya Chtourou
Pour la famille et les proches de Kaoutar Chtourou

Courrier adressé en copie à : Mme Alliot-Marie, garde des Sceaux ; Jean-Amédée Lathoud, directeur de l'administration pénitentiaire ; M. le directeur de la MAF de Versailles ; Mme le médecin psychiatre de la MAF de Versailles ; Mme la directrice de la MAF de Fresnes ; M. Jean-Marie Delarue, médiateur de la République ; Mme Alima Boumediene-Thiery, sénatrice ; Mme Florence Aubenas, présidente de l'Observatoire international des prisons ; Mme Catherine Charles, présidente de l'Association pour le respect des proches des personnes incarcérées (Arppi), M. Walter, président de l'Action des chrétiens pour l'abolition des tortures ; Mme Karine Bernes, présidente de Faites la lumière en détention (FLD) ; L'Envolée ; Ban public.

Si Kaoutar a pu se sortir de ce très mauvais pas, c'est grâce au soutien de sa famille et de ses amis. Elle a pu réintégrer la prison de Fresnes, retour qu'elle vit comme un énorme soulagement... La peste ou le choléra ? Quand on sait que Fresnes est certainement la maison d'arrêt la plus dure et la plus disciplinaire des prisons françaises, cela laisse imaginer ce qu'elle a pu vivre à l'hôpital psychiatrique de Villejuif. Pour information, elle a ensuite mis plus de trois mois à retrouver toutes ses facultés, y compris la simple possibilité de tenir un stylo...
Quand une personne est seule dans cette galère, que devient-elle ?
Elle crève.

Russie, la bataille de Khimki

Suite à la mobilisation de la population, le gouvernement russe a annoncé la suspension du projet d'autoroute entre Moscou et Saint Petersbourg, qui devait passer à travers la forêt de Khimki, dans la banlieue de Moscou.

Cet été, un campement d'opposants au projet de la première autoroute privée de Russie et au chantier, qui devait détruire 144 hectares de cette forêt en périphérie de Moscou, a été attaqué. D'autres actions se sont déroulées cet été, notamment une manifestation et un meeting/concert le 22 août à Moscou, en partie saboté par les autorités, mais qui a été un vrai succès : plus de 2000 participants, ce qui est devenu rare dans la Russie de Poutine et Cie.

Face à l'ampleur de la contestation qui a rassemblé un large panel d'opposants au régime, le pouvoir russe a donc reculé. C'est donc une belle victoire qui pourrait encourager les multiples mouvements dans le monde qui luttent contre les projets d'infrastructures néfastes s'imposant à la population par l'arbitraire de l'État et la corruption.

Le 28 juillet au soir, plus de 500 jeunes s'attaquaient à la mairie de Khimki. La bataille des habitants de Khimki, appuyés par les écologistes et les militants politiques d'opposition, dure depuis des années. Procès, lettres ouvertes aux autorités, pétition signée par plus de 8 000 personnes, rassemblements, manifestations – tous les moyens ont déjà été utilisés pour obtenir une révision du tracé de l'autoroute, afin de préserver la forêt, ceinture verte autour de la capitale. Dès le lendemain de l'attaque de la mairie, deux jeunes étaient arrêtés, Alexeï Gaskarov et Maxim Solopov. Le protocole d'arrestation indique qu'ils auraient été « *pris sur les lieux du crime* ». En fait, de nombreux témoignages indiquent qu'ils se sont rendus eux-mêmes volontairement à un énième entretien avec les représentants des forces de l'ordre qui les connaissent depuis longtemps comme quelques-uns des rares antifascistes acceptant le dialogue avec la police et manifestant publiquement leurs opinions. Résultat des courses : Gaskarov et Solopov vont passer deux mois en prison en réclusion préventive. Ils sont accusés d'« *actes de vandalisme perpétrés par un groupe ayant prémédité ses actes* » (article du Code pénal prévoyant jusqu'à sept ans de prison). Les avocats parlent de faux témoignages à charge. Les militants du mouvement antifasciste déclarent que Gaskarov et Solopov ont été choisis comme boucs émissaires pour l'unique raison qu'ils sont les figures les plus connues du mouvement. Les collègues de Gaskarov, qui collabore aux activités de l'Institut action collective et couvrait les événements de Khimki pour cette agence d'information militante, insistent sur l'engagement d'Alexeï pour les actions non-violentes et la propagande pacifiste de l'antiracisme et de l'anticapitalisme. Tout porte à croire qu'il s'agit d'une affaire pénale fabriquée pour des raisons politiques. Mais la pression va croissante, tant sur les habitants les plus actifs de Khimki que sur les militants écologistes et ceux du mouvement antifasciste, anticapitaliste ou d'opposition. La police multiplie les perquisitions plus ou moins légales, y compris au siège des médias à la ligne trop « sympathisante » pour les « voyous » (notamment, *Kommersant*, *Novaïa Gazeta*, *Svobodnaïa Pressa*), de nombreux militants témoignent de coups de téléphone assortis de menaces et certains ont été littéralement kidnappés chez eux pour être forcés à témoigner.

Le 17 septembre ont débuté les journées internationales de solidarité avec Alexeï Gaskarov et Maxim Solopov, initiées par la Campagne pour la libération des otages de Khimki. C'est une volonté indépendante qui comprend des militants sociaux et syndicaux du mouvement antifasciste et de la gauche antiautoritaire.

Aujourd'hui, les deux militants ont été libéré mais ils risquent encore sept ans de prison. Le 2 novembre, au centre de presse indépendant à Moscou, ils ont raconté aux médias de nouveaux détails à propos de leur détention et quel en serait le dénouement possible. La conférence de presse a été organisée par Bashinova Julia, militante du Groupe de jeunesse de la défense des droits de l'homme, une des organisateurs de la campagne pour la défense des otages de Khimki. En parlant des conséquences de l'action à Khimki, Alexeï Gaskarov a noté que celle-ci a créé de nombreux problèmes pour les antifascistes, mais que dans le même temps elle a donné naissance à de nouvelles attentes dans la société : « *Après cet incident, de nombreux antifascistes ont été interpellés par la police. Mais sur l'espace politique de la Russie, cette histoire a eu une influence positive. Des sondages ont montré que 80 % de la population soutiennent clairement l'action contre l'administration de Khimki. Tout le monde a vu ce qui pouvait arriver si les autorités ne permettaient pas l'organisation de manifestations légales. J'ai, avec d'autres membres de l'Institut action collective, participé aux sondages de la population concernant les activités de protestation des citoyens. Il se trouve que les gens ne vont pas aux rassemblements non pas parce que tout le monde est heureux mais parce qu'ils ne croient pas en l'efficacité de telles actions. Il me semble que Medvedev a annulé la décision de construire l'autoroute à travers la forêt de Khimki justement suite aux événements devant l'administration de Khimki. Le mouvement antifasciste n'est pas simplement un rassemblement de jeunes qui ne cherchent qu'à se bagarrer avec les fascistes. Il y a beaucoup de gens de gauche, qui s'intéressent à d'autres problèmes importants. La forêt de Khimki n'est pas seulement un conflit local. Elle est le symbole de tout ce qui se passe ces dernières années en Russie* », – a dit Alexeï Gaskarov.

Relations internationales de la Fédération anarchiste

Traduction : Natalia

Répression au Belarus

Appel à des journées de solidarité internationale les 10 et 13 décembre

Depuis le début de septembre 2010, les militants activistes sociaux du Belarus font face à une répression sans précédent. Suite au lancer d'un cocktail Molotov contre l'ambassade russe à Minsk et avec le début de la campagne présidentielle, une vague de répression s'abat contre les militants et activistes sociaux. Environ une centaine d'entre eux, issues de différentes villes, ont été forcés à « parler », lors d'interrogatoires au centre du KGB, et arrêtés. Certains sont toujours détenus. Profitant de la possibilité d'arrêter pendant trois jours sans remplir de dossier d'accusation, les autorités ont arrêté à nouveau les militants tous les trois jours comme suspects ou pour d'autres. Au total, ce sont treize personnes qui se trouventen état d'arrestation illégale depuis déjà cent cinquante-trois jours. Pendant les interrogatoires, les militants sont battus, menacés d'être expulsés dans des lieux d'observation, soumis à des pressions psychologiques et l'autorisation de voir les membres de leur famille.

En raison de la détérioration de la situation concernant la répression des anarchistes et des militants sociaux, nous – les anarchistes, les amis et les familles – vous invitons à prendre part aux Journées de solidarité avec les anarchistes biélorusses et les militants sociaux, les 10 et 13 décembre 2010. Nous pensons que seules les protestations internationales contre la répression des activistes indépendants peuvent envoyer un signal fort à Loukachenko pour mettre fin aux arrestations massives et à la répression.

Vous pouvez obtenir des informations sur les actions de solidarité à :

minsksolidarity@riseup.net

Communiqué
de l'Internationale des Fédérations anarchiste
Solidarité avec les activistes Biélorusses

Solidarité

avec les activistes biélorusses

Alors que le gouvernement biélorusse est toujours aussi répressif et dictatorial, l'Ifa (Internationale des Fédérations anarchistes), réunie à Sofia les 30-31 octobre 2010 :

- s'oppose à toute activité sociale et politique qui est organisée sous contrôle institutionnel et hiérarchique,
- condamne toute forme de répression contre les militants, qu'ils soient anarchistes ou pas;
- exprime sa solidarité avec les compagnons anarchistes persécutés et avec toutes les victimes du régime,
- appelle à la mobilisation et à la participation de tous pour informer sur la négation totale de la liberté en Biélorussie et pour la liberté de tous les prisonniers politiques et pour une fin de la dictature de Minsk.

Relations internationales
de la Fédération anarchiste

Sciences

« La mission de la science est [...] *de planter* les jalons immuables de la marche progressive de l'humanité, en indiquant aux hommes les conditions générales dont l'observation rigoureuse est nécessaire et dont l'ignorance ou l'oubli seront toujours fatals. »
Bakounine

De l'origine du sentiment d'égalité

Déjà dans la cour de récré, l'inégalité nous touchait. Elle nous blessait au plus profond de notre être. Quel est ce sentiment ? D'où vient cette aversion pour l'inégalité ? C'est une question qui a mené des chercheurs en économie à entreprendre une étude surprenante sur des jeunes enfants de 3 à 8 ans...

L'HORIZON D'ÉGALITÉ est le moteur des démocraties modernes. Mais pas uniquement des démocraties. Ce sentiment d'égalité structure aussi beaucoup d'autres sociétés humaines, et il est même présent chez les animaux, en particulier les sociétés de grands singes[1].

La question est de savoir d'où vient ce sentiment profond. À quel âge apparaît-il ? Une équipe de recherche suisse a donc été mesurer le sentiment d'aversion à l'inégalité chez 229 enfants de 3 à 8 ans[2]. Les enfants ont participé à trois expériences où l'on demandait à chaque petit sujet de redistribuer des bonbons entre lui et un partenaire anonyme (différent à chaque fois).

Don, envie et partage

Dans la première expérience, il pouvait choisir entre prendre des bonbons seulement pour lui (1,0) ou donner à l'autre la même quantité de bonbons (1,1). Là, le souci d'égalité ne serait lié qu'à une forme élémentaire de « prosocialité » : donner ne coûte rien puisque l'enfant se retrouve de toute façon avec la même quantité de bonbons.

Dans l'expérience « de l'envie », l'enfant a eu le choix entre donner plus à l'autre (1,2) et la solution égalitaire (1,1). Même s'il peut donner sans coût pour lui-même, le don mène à une situation d'inégalité... Cette fois l'égalité défavorise l'autre.

Mais ces deux choix n'ont pas d'effet sur le nombre de bonbons que le sujet recevra lui-même au final. On ne mesure donc pas l'intérêt égoïste du sujet. C'est ainsi qu'une troisième expérience (dite « de partage ») est effectuée. L'enfant a pu choisir entre une double dose pour lui (2,0) ou le partage égalitaire (1,1). Cette fois, le partage a un coût !

L'égalité se développe vers 7-8 ans

Les résultats sont intéressants. À l'âge de 3-4 ans, l'écrasante majorité des enfants se comportent de manière égoïste (8,7 % d'entre eux partagent leurs bonbons, contre 45 % à 7-8 ans). « *Les enfants de 3 ans utilisent le langage de l'équité mais principalement à leur propre avantage, c'est-à-dire pour favoriser leur égoïsme* », explique Ernst Fehr, coauteur de l'étude[3].

La surprise des chercheurs a été de constater que l'égalitarisme augmentait fortement avec l'âge. Les enfants de 7 à 8 ans préfèrent clairement distribuer les bonbons de manière à réduire les situations d'inégalité. Ainsi, 80 % des 7-8 ans préfèrent distribuer les bonbons de manière égalitaire plutôt que de donner plus à leur partenaire (contre 40 % chez les 3-4 ans). De même, 78 % des 7-8 ans préfèrent donner simplement à l'autre pour favoriser l'égalité (comportement prosocial). « *Ce n'est pas simplement de la générosité, il s'agit bel et bien d'égalitarisme* », explique le chercheur. Car cette réduction d'inégalité va dans les deux sens. « *Si l'autre enfant a moins, je veux bien lui donner, mais je ne veux pas non plus qu'il ait plus que moi.* »

Étrangement, remarquent les chercheurs, à chaque âge il y a 15 à 20 % d'enfants qui veulent toujours que l'autre ait moins. On sait par ailleurs que ces comportements « méchants » se retrouvent aussi typiquement chez 10 à 15 % des adultes. « *Peut-être que les adultes "méchants" ont des enfants "méchants"* », suggère le chercheur. Une évidence que l'équipe souhaiterait néanmoins chiffrer. On n'est jamais à l'abri d'une surprise.

Une influence de l'entourage ?

L'équipe a envoyé ensuite un questionnaire aux familles pour en savoir plus sur le contexte familial des enfants (frères et sœurs, ordre de naissance, capacité à ressentir l'empathie, etc.). Dans la lettre, ils ont glissé plus de timbres qu'il n'en fallait pour retourner le questionnaire. Certains parents ont renvoyé le questionnaire en remerciant pour les timbres. « *Ce qui est intéressant, c'est que les enfants dont les parents ont remercié sont ceux qui ont eu les comportements les plus prosociaux* »...

Pablo Servigne

1. Christopher Boehm, *Hierarchy in the Forest : The Evolution of Egalitarian Behavior*, Cambridge, Harvard University Press, 1999.

2. Ernst Fehr *et al.*, "Egalitarianism in young children", *Nature*, n° 454, 2008, p. 1079-1083.

3. Entretien dans la revue *Nature* du 28 août 2008, n° 454, p. viii.

Histoire

« Si les anarchistes n'écrivent pas leur histoire, ce sont les autres qui l'écriront à leur place. » **Inconnu**

L'affaire Durand

Voici cent ans que Jules Durand a été condamné à mort par la cour d'assises de Rouen, le 25 novembre 1910. Qualifiée d'affaire Dreyfus du pauvre par la CGT ou d'affaire Dreyfus ouvrière par les socialistes, cette condamnation reste le symbole de la répression ouvrière orchestrée par le patronat. Le contexte social de ce début de XXe siècle est extrêmement tendu en France, en général, et au Havre en particulier.

Jean-Pierre et Patrice

CNT Le Havre

La grève des charbonniers

On a peine, aujourd'hui que le charbon a presque disparu des quais du Havre, à comprendre la tragédie qui s'est produite dans le deuxième semestre de l'année 1910. Les charbonniers formaient deux catégories :

1) les charbonniers de « quai » travaillant au déchargement des navires, occupés simplement lorsqu'il y avait des bateaux à décharger, et qui faisaient en moyenne trois jours la semaine pour un salaire, à l'époque, de 9 francs – soit, dans le meilleur des cas, 27 francs par semaine, quand il y avait du travail. L'installation de bennes (crapauds) se chargeant automatiquement était encore venue réduire leur travail, les acculant à un chômage accru. On comprend que dans des conditions de travail aussi précaires, la majorité des ouvriers charbonniers étaient des déclassés vivant au petit bonheur, couchant dans des wagons, se nourrissant à un fourneau économique installé sur les quais. L'alcoolisme faisait des ravages et les rixes étaient fréquentes, aussi un poste de police était établi sous la tente où fonctionnait le fourneau économique.

2) L'autre partie des charbonniers était dit de « chantier ». Le travail consistait à mettre le charbon en sac, à fabriquer des briquettes et à les livrer en ville. Leur salaire journalier était de 5,50 francs et ils travaillaient toute la semaine.

Dans ce milieu difficilement organisable existe un petit syndicat d'une dizaine de membres sans pratique réelle, et dont le secrétaire est surtout connu pour son abstinence dans ce monde où l'intempérance est presque un mode de vie.

Ce qui va conduire les ouvriers charbonniers à s'organiser plus solidairement, c'est tout à la fois l'exemple des autres corporations et l'intrusion du machinisme dans leur travail. En 1910, la compagnie met en service un appareil élévateur qui remplace pratiquement 150 ouvriers dans un chargement. Le secrétaire de l'union locale de l'époque, Geeroms, qui les conseillait dans leur effort de réorganisation, eut grands peines à les convaincre de ne pas poursuivre la suppression de cette machine qui aurait fait d'eux les ennemis de tout progrès susceptible d'améliorer leurs conditions de travail. Ils y consentirent à condition d'être intéressé aux bénéfices, en recevant une augmentation de salaire d'un franc par jour. Les revendications furent établies ainsi : 10 francs par jour pour les déchargeurs ; 6 francs pour les ouvriers de chantier ; la suppression du fourneau économique ; l'installation d'une salle de douches chaudes pour se nettoyer.

Ce fut sur ces décisions que le secrétaire du syndicat commença les démarches auprès des négociants pour faire admettre le bien-fondé de ces revendications.

Les entreprises, via la presse – qui n'avait pas grand-chose à leur refuser –, opposèrent une farouche résistance aux demandes ouvrières et entreprirent une furieuse campagne de dénigrement mettant entre autres en avant le salaire journalier des charbonniers et faisant l'impasse sur le chômage de la corporation.

Voilà les conditions difficiles dans lesquelles débuta cette grève. On doit, pour comprendre la détermination des charbonniers, garder présent à l'esprit que leur action s'inscrit dans la suite de mouvements dans d'autres secteurs industriels, mouvements souvent couronnés de succès malgré la féroce répression des gouvernements Clemenceau et Briand ; après le bâtiment, ce fut la métallurgie et plus particulièrement l'usine Westinghouse. Au moment même où débute leur mouvement (par une réduction des cadences pour assurer le maximum d'embauche), les dockers au commerce, après onze mois d'action, vont conclure, le 1er août 1910, une convention collective qui est une victoire.

Pour le patronat local, appuyé par la chambre de commerce, il est temps de briser cet élan. Sous un motif futile, les frères Boyer, trésoriers du syndicat, sont licenciés. Aussitôt c'est l'arrêt du travail par les ouvriers charbonniers.

Curieusement, des navires détournés vers les ports anglais dès le début du mouvement sont ramenés au Havre. Tous les appareillages que la chambre de commerce peut récupérer sont loués parfois à prix d'or. Une ancienne coopérative ouvrière de déchargement du charbon, devenue depuis capitaliste, qui jusque-là se refusait à louer son matériel, accepte de le faire, consentant ainsi à jouer un rôle de trahison ouvrière. En triplant la paie, les négociants arrivent à recruter une dizaine de « jaunes ».

Malgré cela les charbonniers tiennent bon. La solidarité s'organise autour d'eux. Rien ne pouvait laisser prévoir la tragédie qui allait survenir.

La machination

Le 9 septembre 1910, une rixe entre ivrognes se déroule quai d'Orléans, l'actuel quai George V, près du bassin du commerce. Dongé, un jaune[1], se prend de querelle avec des charbonniers qui refusent de prendre un verre avec lui et l'accusent d'être un traître. Il les menace de son revolver mais est rapidement désarmé puis roué de coups. La police intervient et interpelle trois des protagonistes de cette bagarre mais ne peut les interroger tellement ils sont saouls. L'infortuné Dongé est conduit à l'hôpital, le soir, et décède le lendemain de ses blessures.

Les bagarres sont courantes dans le milieu des charbonniers car l'alcoolisme lié au chômage est un véritable fléau, mais curieusement cette fois-ci la presse locale et nationale s'empare de cette regrettable affaire d'homicide pour travailler l'opinion publique. Nous n'avons plus affaire à une presse d'information mais d'opinion, où le thème de l'assassinat syndical va être entonné à l'envi alors que la grève des travailleurs charbonniers a commencé le 18 août et ne faiblit pas.

Le 10 septembre, monsieur Ducrot, agent général de la Compagnie générale transatlantique, convoque une délégation de grévistes et fait valoir la responsabilité morale du syndicat dans la mort de Dongé. Il intervient en prétendant que la population est remontée contre le syndicat et qu'il faut à tout prix reprendre le travail afin de désamorcer la colère de l'opinion publique…

Les syndicalistes, parmi lesquels les anarchistes Durand et Brière, rétorquent qu'une rixe entre ivrognes n'implique nullement la responsabilité du syndicat d'autant que les ivrognes dont il est question ne sont même pas adhérents au syndicat.

Le soir même, Ducrot porte plainte au parquet du Havre contre le bureau syndical des charbonniers : Durand et les frères Boyer. Au petit matin, les dirigeants du syndicat sont arrêtés. La justice va très vite.

Ducrot est aidé dans son œuvre de déstabilisation du syndicat des charbonniers par l'ingénieur Delarue qui trouve des témoins à charge contre Durand, pour le moins complaisants. Ces témoins appartiennent tous à la même bordée, la bordée Fouques, et travaillent pour la Compagnie générale transatlantique.

Leurs témoignages, sujets à caution, pèseront pourtant lourd dans la condamnation à mort de Durand. Ce dernier est accusé d'avoir fait voter la mort de Dongé en assemblée générale d'ouvriers charbonniers, ce qui lui vaut d'être juridiquement accusé d'homicide volontaire avec préméditation et guet-apens.

La préméditation repose sur un vote qui aurait eu lieu à la Bourse du travail devant 500 personnes ! Outre le fait que les témoins se contredisent au niveau des dates de réunion…, le chef d'accusation ne tient pas une seconde d'autant que les réunions d'ouvriers sont truffées d'indicateurs de police et que personne n'a entendu les propos incriminés.

Quant au guet-apens, il relève de la volonté de corroborer l'accusation. Les ivrognes auraient suivi Dongé et lui auraient tendu un piège… Ils auraient été le bras armé du bureau syndical.

Personne n'évoque parmi les jurés de Rouen la possibilité d'un homicide involontaire où des bagarreurs auraient voulu infliger une bonne correction à un jaune… sans avoir la volonté préconçue de tuer Dongé. Sans parler du hasard de la rencontre de ces habitués de bistrots.

Aux assises de Rouen, les témoins à charge sont achetés par la Compagnie générale transatlantique. Ils ont reçu de l'argent, ont été nippés de pied en cap et logés à l'hôtel. Théâtre, foire, restaurant, jouets pour les enfants, l'ingénieur Delarue fait les choses en grand et tient selon ses propres termes à récompenser les témoins pour leur fidélité à l'entreprise… Cela ne choque nullement les juges chargés d'instruire l'affaire.

On bâcle l'enquête ; les jurés, des bourgeois aux petits pieds, veulent se payer un syndicaliste. Pas question qu'un responsable syndical soit acquitté par les temps qui courent. Même les fonctionnaires veulent se syndiquer maintenant, la société ne coure-t-elle pas à sa perte ? L'anarchisme revendiqué de Durand fait peur. L'Union des syndicats du Havre, avec aussi à sa tête des militants anarchistes, ne représente-t-elle pas non plus un immense danger pour l'ordre établi ? Des anarchistes à la tête de syndicats de masse !

La justice de classe nous montre alors l'équité dont elle se prévaut. Le juge d'instruction choisit les témoins à décharge et si la défense propose d'autres témoins, qu'elle le fasse à ses frais ! C'est dire si les charbonniers qui ont fait grève trois semaines et gagnent misérablement leur vie quand ils triment, ne peuvent se payer le luxe de ne pas travailler une journée et de se payer le train Le Havre-Rouen, sans compter l'hébergement au cas où.

Brière, qui présidait toutes les réunions corporatives des charbonniers, plaide pour Durand et indique qu'il devrait se trouver aux côtés de Durand en prison, lui aussi, pour les mêmes motifs d'accusation… Mais la cour d'assises donne son verdict à la hâte et Durand est condamné à avoir la tête tranchée sur une des places publiques de Rouen. Mathien prend douze ans de travaux forcés et Couillandre et Lefrançois en prennent huit.

GÉNÉRALE DU TRAVAIL

POUR DURAND !

Nous voulons la revision !

C'en est fait, le pourvoi formulé par DURAND vient d'être rejeté par la Cour de cassation.

Ou n'entend-elle vague de révolution anti-ouvrière ?

La mesure est comble !

prétendue complicité morale,

C'en est assez !

Durand est innocent, il doit être rendu à la liberté.
La revision de cette monstrueuse iniquité judiciaire s'impose. Pour l'obtenir, les prolétaires organisés se doivent reculer devant aucun moyen.

par la Grève Générale.

la peine du Talion,

LIBERTÉ POUR DURAND ! Ce qui a été possible pour le capitaine Dreyfus, doit l'être pour l'ouvrier Durand !

Le Comité Confédéral.

C'est la consternation dans les rangs ouvriers, pour la famille de Jules Durand et son défenseur, Maître Coty. Durand, à l'annonce du verdict, fait un malaise et est pris de convulsions. Il se réveille le lendemain avec une camisole de force.

Le régime du condamné à mort lui est appliqué : chaînes aux pieds, pantalon mexicain, cagoule sur la tête pour éviter qu'il soit reconnu lors des sorties en prison… Les humiliations… Sa cellule est éclairée de jour comme de nuit, le sommeil lui manque, la lumière lui brûle les yeux. Il est persuadé de mourir et que sa cause est perdue. Il clame son innocence et en quelques jours sa raison vacille ; commencent alors des crises mystiques.

Quand le rejet de sa demande de pourvoi en cassation arrive, le 22 décembre 1910, il désespère et sous le choc, tombe irrémédiablement dans la folie…

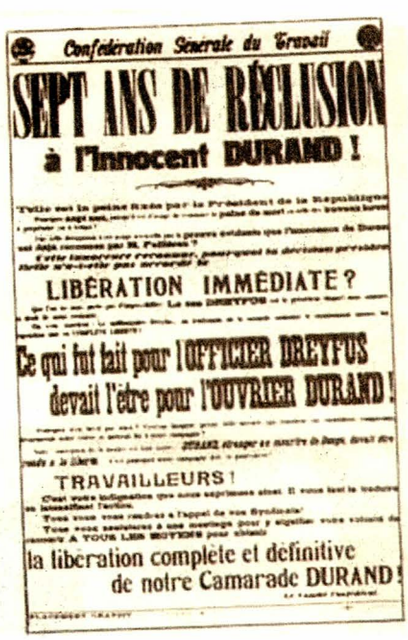
Confédération Générale du Travail

SEPT ANS DE RÉCLUSION à l'innocent DURAND !

LIBÉRATION IMMÉDIATE ?

Ce qui fut fait pour l'OFFICIER DREYFUS devait l'être pour l'OUVRIER DURAND !

TRAVAILLEURS !

A TOUS LES MOYENS pour obtenir

la libération complète et définitive de notre Camarade DURAND !

Que dire de l'aberration de la sentence prononcée à Rouen ?

Durand, qui n'a pas participé à la rixe avec Dongé, est condamné à mort alors que trois personnes ayant pris part à l'altercation qui a entraîné la mort de ce dernier écopent d'une peine de huit à douze ans de travaux forcés…

La mobilisation pour Durand

Au Havre, une grève générale est déclenchée et englobe 10 000 grévistes : 4 000 dockers, 3 000 travailleurs du bâtiment, les mouleurs… Plusieurs meetings sont organisés mais les manifestations à la sortie de la Bourse du travail sont interdites : la police et l'armée sont consignées. Le 129e a même reçu des cartouches.

Geeroms, Hanriot et Genet se dépensent sans compter. Sébastien Faure anime un meeting pour la révision du procès. Les anarchistes, les socialistes, la LDH, les loges maçonniques interviennent à leur niveau.

Paul Meunier, député de l'Aube, un radical-socialiste, fait un travail remarquable pour la libération de Durand et ce, sans arrière-pensées pour un politicien, ce qui est assez rare pour être souligné.

Des cartes postales à l'effigie de Durand sont à envoyer massivement au président de la République pour obtenir la remise en liberté du syndicaliste injustement condamné.

Des fonds sont collectés, il faut subvenir aux besoins de la famille de Durand car le père est renvoyé de son travail pour avoir refusé de charger son fils… et les voyages Le Havre-Rouen coûtent cher.

Au niveau national, la CGT organise 1 500 meetings et appelle à la loi du talion au cas où Durand serait exécuté. En Angleterre, en Allemagne, en Belgique, etc., la solidarité internationale se fait au travers de manifestations, marches, courriers…

Cette mobilisation massive paie puisque le 31 décembre 1910, après intervention du président de la République, la peine capitale est commuée en sept ans de réclusion criminelle.

Mais sept ans de réclusion pour un innocent, c'est trop ! La mobilisation continue et Jules Durand est finalement libéré le 11 février 1911. Cette libération est de courte durée car le 5 avril suivant, sa famille est obligée de le faire interner à l'asile des Quatre-Mares à Rouen où il décédera le 26 février 1926.

L'affaire Durand en 2010

Il convient de préciser que Jules Durand est reconnu innocent le 18 juin 1918. Le jugement de l'époque reconnaît qu'il y a eu subornation de témoins. Les faux témoins charbonniers, les dirigeants de la Compagnie générale transatlantique auraient dû être condamnés aux peines prévues à cet effet par la loi : jusqu'à cinq ans d'emprisonnement. Que nenni !

Alors, aujourd'hui, plus question bien entendu de demander réparation aux menteurs et aux assassins de fait de Durand car ces derniers sont morts.

Il serait cependant bon que la justice se souvienne de son forfait et qu'elle fasse amende honorable en attribuant le nom de Jules Durand à l'une des salles de l'actuel palais de justice qui a vu passer Durand. Mais il semblerait que si certains magistrats y soient favorables, leur hiérarchie fasse la sourde oreille.

Pour Jules Durand et tous les martyrs de la cause ouvrière, nous nous ferons un devoir d'agir et de nous faire entendre.

P.R.

1. Des syndicats jaunes sont créés en 1901 pour contrer l'influence des syndicats rouges de la CGT. « Les jaunes » ont pour emblème le genêt. L'âge d'or du syndicalisme jaune se situe lors de l'année 1904 avec Biétry à la tête des « jaunes ». Ce type de syndicalisme est caractérisé par son côté antisémite. Il voit la main du Juif partout. Il préconise la collaboration de classes et se déclare antigréviculteurs. « Les jaunes » sont donc considérés par les « rouges » comme le cheval de Troie du patronat dans les rangs ouvriers. Ce syndicalisme périclitera très rapidement car Biétry va devenir député du Finistère et il terminera patron d'une plantation en Cochinchine où il sera assassiné par l'un de ses employés, tellement il était odieux et cruel. Une union de syndicats jaunes est créée en 1903 au Havre. Dongé appartient au syndicat jaune portuaire de Vannequé en 1910.

Art et anarchie

Artistiquement anarchiste

Dès le XIXe siècle, des liens se sont tissés entre artistes et anarchistes. Gustave Courbet était l'ami de Pierre-Joseph Proudhon. Entre 1880 et 1914, nombreux furent les artistes et les écrivains qui s'intéressèrent à l'anarchisme. Leur engagement fut plus ou moins long mais ils collaborèrent à des revues ou firent parfois don de leurs œuvres pour aider la cause. On peut citer les noms de plusieurs peintres : Camille Pissarro, Paul Signac, Maximilien Luce, Henri-Edmond Cross, etc. Au XXe siècle, ils furent moins nombreux mais on a remarqué les œuvres engagées d'Enrico Baj ou celles de Jean Tinguely. Et en ce début de XXIe siècle, l'anarchie et ses drapeaux noirs étaient présents en 2009 au pavillon français de la Biennale de Venise avec une installation de Claude Lévêque.

Plus modestement mais avec ténacité, depuis une vingtaine d'années, André Robèr s'intéresse lui aussi aux rapports entre art et anarchie. Poète, peintre, sculpteur et éditeur, ce militant anarchiste édite livres, brochures et journaux, organise des expositions et participe à des émissions de radio sur ce thème. Il a ainsi fondé successivement *Les Cahiers de la Vache folle*, *K-y-é*, puis *Anartiste* qui paraît depuis 2002 et en est à son quatorzième numéro. Sous-titrée *Les Nouvelles libertaires*, cette revue est désormais éditée par le groupe Anartiste de la Fédération anarchiste. En 1991, à l'occasion des dix ans de Radio libertaire, André Robèr organisait à Paris un colloque Art et anarchie dont les actes ont été publiés par les éditions Via Valeriano et La Vache folle.

En cet automne 2010, André Robèr et les éditions K'A proposent *Art et anarchie : acte 1*. Il ne s'agit pas d'un ouvrage exhaustif sur la question mais d'une compilation d'instantanés aux entrées multiples et non sectaires. Il réunit des textes historiques et des interventions d'artistes. Cette publication est le fruit du travail du groupe Anartiste dont le but militant est de mettre en lumière les passerelles entre art et anarchie.

Retour dans le passé donc. Felip Equy propose des portraits de l'écrivaine italienne Leda Rafanelli et de la peintre Lucie Cousturier, Patricio Salcedo évoque le pamphlétaire Zo d'Axa. Denis Andro s'est intéressé aux socialistes et anarchistes engagés dans les mouvements occultistes et ésotériques (Ivan Aguéli, Henri-Gustave Jossot, Alexandra David-Néel, etc.). Cathy Heyden retrace l'histoire du happening qu'elle appelle « *art de l'anarchie* » et évoque à cette occasion Marcel Duchamp, Jean-Jacques Lebel, John Cage et le groupe Fluxus.

Les œuvres d'artistes contemporains sont analysées : Anne Van der Linden (c'est l'un de ses dessins qui illustre la couverture du livre) par D. Kelvin, Laurent Nicolas par T. Grasset, Laurent Zunino et ses rapports avec Léo Ferré par André Robèr, Marie Jakobowicz et Catherine Ursin (*Le féminin de la révolte*) par Luc Rigal. Outre ces textes, on verra de nombreuses illustrations : des collages de Luc Fierens, ceux de Jean Starck, le fondateur d'Art cloche, des dessins de Camillo Capolongo, ceux de François Lauvin contre l'oppression, ainsi que des poèmes visuels de Fernando Aguiar. Lena Goarnisson explique son projet intitulé *Memento mori* : elle crée puis donne des objets en plomb à ceux qui lui apportent des histoires d'homicides. Claude Barbant raconte l'expérience de la galerie L'Usine qu'elle anime depuis trente ans à Paris et qui présente des artistes sans valeur commerciale.

Du côté de la littérature, on pourra lire la poésie de Julien Blaine, celle de Sébastien Lespinasse, des poèmes engagés de Serge Pey, des textes de Charles Pennequin (*Maîtres chiens*) et de Tony Pessoa, une nouvelle de l'auteur de théâtre Gérald Dumont (*Je voudrais bien baiser Lisa Suckdog*). Pietro Ferrua nous parle de l'échange de lettres qu'il a eu avec l'essayiste E.M. Cioran.

Enfin, Sophie Diaz dresse un portrait de l'inclassable Jean-Louis Costes, musicien et performeur.

Ce recueil de textes et d'illustrations est le premier d'une série de livres qui devraient paraître tous les deux ans. Rendez-vous donc pour l'acte 2 en 2012...

Phil Ducira

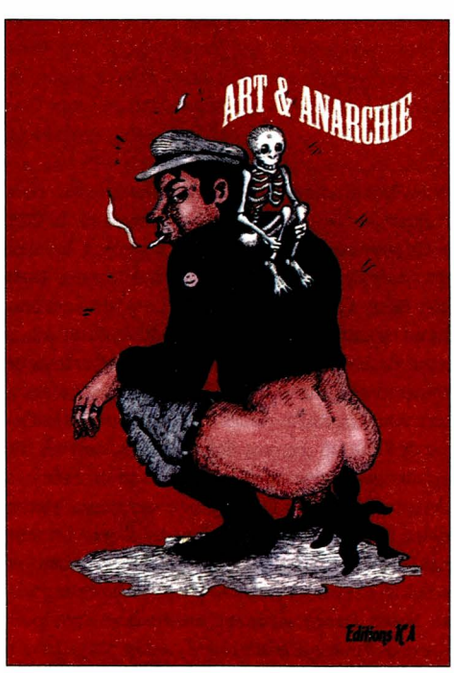

Art et anarchie : acte 1, éditions K'A, 2010, 226 pages, 20 euros.

C'est pas du cinoche !

Paris brûle-t-il ?

Les prix flambent : le prix moyen d'achat du mètre carré à Paris est passé à 7 000 euros. Alors qu'on nous rebat les oreilles depuis des années sur une prétendue baisse des prix de l'immobilier, les chiffres parlent d'eux-mêmes. La spéculation immobilière est un fléau et profite toujours à la classe dominante.

Apocalypse Now

L'ancien conflit entre Corée du Nord et Corée du Sud, sur fond de jeu de dames géostratégique, se ranime. Tu me bombardes une île, je réplique, et chacun se plaint aux grandes puissances que c'est l'autre qui a commencé. Quand l'équilibre de la terreur sur fond d'armes nucléaires se gère façon cour de récré, on a du mouron à se faire.

Infectés

L'épidémie de choléra se répand encore et toujours à Haïti. Le décompte macabre augmente de jour en jour, et les perspectives ne sont pas réjouissantes. Cette petite île ressemble de plus en plus à une compilation de toutes les mésaventures possibles : séisme, ouragan, choléra, et bientôt élections présidentielles. On se demande même si le dernier fléau ne sera pas le plus meurtrier…

Pump up the volume

Radio libertaire organise le 11 décembre 2010 une fête-rencontre autour de la liberté d'expression. Débats, concerts, théâtre, tables de presse, retransmissions en direct… plus d'infos sur http://fete-radio-libertaire-2010.blogspot.com

Hiver 54

C'est reparti comme… chaque année. On nous répète à longueur de journaux que le froid tue. Il convient donc de rappeler que ce n'est pas le froid qui tue, mais la misère et la précarité, engendrées par le système actuel.

Petits meurtres entre amis

Le remaniement ministériel a lancé le début de la campagne de la prochaine élection présidentielle. Au sein même des partis politiques, ça tire à vue dans tous les sens. Entre les évincés du gouvernement, les têtes de gondoles médiatiques en quête de visibilité, les coups médiatiques ou autres coups bas d'usage, on n'a pas fini de se marrer…

Bibo

Après avoir stoppé le train nucléaire,

faisons dérailler la machine répressive !

Suite au blocage du train de déchets nucléaires à destination de Gorleben en Allemagne le 5 novembre, sept militants – dont une militante caennaise de la Fédération anarchiste – ont été maintenus en garde à vue pendant 24 heures et font l'objet d'un contrôle judiciaire nécessitant le règlement d'une caution de 16 500 € à payer avant le 15 novembre. À défaut ils se retrouveraient incarcérés jusqu'au procès, le 8 décembre à 14 heures. On peut constater que la volonté du gouvernement de réprimer sévèrement les militants antinucléaires a été exécutée à la lettre par le procureur de la république de Caen.

Trois militants ont été blessés, deux ayant des brûlures graves aux mains qui ont nécessité une prise en charge par les services hospitaliers. Le troisième a été aussi grièvement touché, il a dû subir une intervention chirurgicale sur deux tendons sectionnés à la main gauche. À sa sortie de l'hôpital, il a été directement conduit en garde à vue sous escorte policière.

La volonté du gouvernement et du lobby nucléaire de faire passer ce convoi coûte que coûte aurait elle conditionnée l'expression d'une telle brutalité de la part des forces de police ? Était-ce cela qu'elles avaient à cacher derrière les bâches tendues autour de la désincarcération ?

Le 8 décembre, les inculpés seront jugés au tribunal de grande instance de Caen, soyons nombreux pour les soutenir et affirmer notre opposition au nucléaire et à la répression qui l'entoure !

Rassemblement organisé à midi devant le tribunal de grande instance, place Fontette. La Fédération anarchiste sera présente.

Renseignements :
Groupe FA de Caen :
groupesanguinfa14@laposte.net
ou via le blog du Ganva (Groupe d'actions non-violentes antinucléaires) :
http://ganva.blogspot.com
Après avoir stoppé le train nucléaire, faisons dérailler la machine répressive !
Tout soutien financier est le bienvenu : chèque à l'ordre de l'APSAJ — Association pour la solidarité et l'aide juridique, 6, cours des Alliés, 35 000 Rennes. Code Iban : FR76 4255 9000 5541 0200 1473 207. Code Bic : CCOPFRPPXXX

La Fédération anarchiste s'agrandit (encore !)

Une nouvelle liaison de la Fédération anarchiste est présente à Saint-Nazaire dans le département de la Loire-Atlantique. Vous pouvez la contacter à l'adresse : saint-nazaire@federation-anarchiste.org ou au local La Commune au 17, rue de Châteaudun, 35 000 Rennes.

Une liaison de la Fédération anarchiste existe également désormais dans le département des Yvelines. Vous pouvez la contacter à l'adresse suivante : yvelines@federation-anarchiste.org ou bien par courrier à FA-RI 145, rue Amelot, 75011 Paris.

Radio libertaire

Jeudi 2 décembre

Chronique hebdo (08 heures) Commentaires anarchistes de l'actualité.

De rimes et de notes (12 heures) Actualité de la chanson et du spectacle.

Si vis pacem (18 heures) Émission antimilitariste de l'Union pacifiste

Toujours les mêmes (19 h 30) Communauté queer.

Vendredi 3 décembre

L'écho des cabanes (11 heures) Émission sur les familles de détenus

Les oreilles libres (14 h 30) Le contrebassiste Fred Marty, pour une performance solo en direct des studios de Radio libertaire.

Koumbi (16 heures) Chroniques africaines.

Radio espéranto (17 h 30) Émission espérantiste.

La grenouille noire (21 heures) La lutte anti pub.

Muzar (22 h 30) *Révoltes FM*, pièce radiotopique de Bruno Guiganti, avec l'auteur.

Samedi 4 décembre

La philanthropie de l'ouvrier charpentier (10 heures) avec Normand Baillargeon.

Chronique syndicale (11 h 30) Omar Ba, pour son livre *N'émigrez pas ! L'Europe est un mythe* en présence de sans-papiers.

Chroniques rebelles (13 h 30) La mémoire des guerres coloniales semble refaire surface.

Deux sous de scène (15 h 30) La chanson vivante.

Bulles noires (17 heures) Invités : Bertina Henrichs et Philippe Vauvillé pour leur polar parisien *Le Narcisse* (Le Cherche Midi).

Orpheas antissa, les jardins d'Orphée (21 heures) Le mouvement du street art.

Dimanche 5 décembre

Ni maître, ni dieu (10 h 00) Coordination des libres penseurs.

Folk à lier (12 h 00) Émission folk.

Symbiose (14 h 00) Tout savoir sur le système d'exploitation GNU-Linux Fedora.

Chants/Contrechamps (15 h 30) Cinéma : *Mother and child* de Rodrigo Garcia, *Welcome to the Rileys* de Jake Scott, *Le secret de Chanda* de Oliver Schmitz, *My Joy* de Sergueï Loznitsa, *Tribulations d'une amoureuse sous Staline* de Borys Lankosz, *No et moi* de Zabou Breitman. Chansons : Eiffel, Buzy, Alain.

Il y a de la fumée dans le poste (18 h 30) La joyeuse équipe du Circ.

Désaxés (20 h 30) L'actualité du Septième Art.

Rudies back in town (22 h 00) Mouvement skinhead international.

Restons éveillés ! (00 h 00) Nouvelle émission de libre antenne.

Lundi 6 décembre

Les enfants de Cayenne (09 heures) Deux heures de pure politique, avec des morceaux de vrais anarchistes dedans.

Lundi matin (11 heures) L'actualité passée au crible de la pensée libertaire.

Les partageux de la Commune (13 heures) Histoire de la commune de 1871.

Ondes de choc (14 h 30) Magazine culturel.

Trous noirs (16 heures) Normand Baillargeon, nous enjoint de développer notre autodéfense intellectuelle contre les manipulations médiatiques.

Les mangeux d'terre (18 heures) Enjeux écologiques.

Mardi 7 décembre

Artracaille (11 heures) Art en marge.

L'idée anarchiste (14 h 30) Réflexion sur l'anarchisme.

Un peu d'air frais (16 heures) L'atelier des anarchies sonores.

Des oreilles avec des trous (dedans) (17 heures)

Idéaux et débats (18 heures) Littérature.

Paroles d'associations (19 h 30) Les Artistes aveugles avec Didier Guelfucci.

Radio Libertaria (20 h 30) La Poste. Actualités militantes.

Ca booste sous les pavés (22 h 30) La Compagnie L'Esperlutte, en la personne de Bérangère Dadre et Jean-Marie Camier.

For a Few Sixties More (00 h 30) Musique populaire des années soixante.

Mercredi 8 décembre

L'Entonnoir (09 h 30) Antipsychiatrie.

Blues en liberté (10 h 30) Bo Carter, l'outré dans l'outrance.

Sans toit ni loi (12 heures) Émission sur les mal-logés et la précarité

Le manège (14 heures) Littérature et cinéma.

Femmes libres (18 h 30) Émission féministe.

Ras les murs (20 h 30) Émission d'informations sur les prisons.

89.4 MHz en région parisienne

rl.federation-anarchiste.org

Vendredi 3 décembre

Paris XVIIIe

20 heures. Contre-plongée : les séances ciné du groupe Salvador-Segui de la Fédération anarchiste. Projection de *Aurora de Esperanza*, un film de Antonio Sau, réalisé en 1936 et produit par le syndicat du spectacle collectivisé de la CNT. Bibliothèque La Rue, 10, rue Robert-Planquette. M° Blanche ou Abbesses. Gratuit.

Besançon (25)

20 h 30. Conférence-débat avec Charlie Bauer, autour de son livre *Le Redresseur de clou*, à la librairie L'Autodidacte, 5, rue Marulaz. Entrée libre.

Rouen (76)

20 h 30. Réunion-débat : mouvement social et pratiques de lutte, démocratie directe. Sabotages, blocages. Librairie L'Insoumise, 128, rue Saint-Hilaire.

Boulogne-Billancourt (92)

Action de débrayage d'une heure au McDo à l'appel des salariés afin de créer un piquet de grève conséquent pour persuader les clients de boycotter le Mc Do, à 20 heures, M° Marcel-Sembat, sortie n° 5, avenue André-Morizet.

Samedi 4 décembre

Millau (12)

20 h 30. Soirée ciné libertaire organisée par No Pasaran 12. *Quand la France s'embrase*. Librairie Plume(s), 16, rue Saint-Martin. Entrée libre.

Saint-Jean-du-Gard (30)

18 heures. Rencontre sur la science-fiction entre utopie et dystopie avec Yves Frémion. À la bibliothèque-infokiosque, 152, Grand-Rue. Soirée suivie d'un repas gastrosaphique.

Cancon (47)

De midi à minuit. Rassemblement citoyen massif. « De Cancon à Cancún, ce n'est pas le climat qui doit changer, c'est le système ! » : tables rondes, ateliers et débats pour aborder la question du changement climatique du point de vue des mouvements locaux. Village alternatif avec stands et expositions. Animations musicales, théâtre de rue, repas et concerts. Un duplex aura lieu en début de soirée avec les militants présents à Cancún.

Paris XIe

En soirée (horaires exacts non communiqués), carte blanche à Daniel Marque sur l'invitation de Thierry de Lavau. Les deux vieux programmateurs de la mythique Usine Pali-Kao remettent le couvert avec de nouveaux ingrédients pour dynamiter les genres musicaux. Studios Campus, 12 bis, rue Froment, M° Bréguet-Sabin. Caisse à prix libre.

Du mercredi 1er au mercredi 29 décembre

Paris XIe

Dans le cadre du cycle de la Dionyversité « le graphisme militant embellit vos villes », la Librairie du Monde libertaire vous propose de découvrir cent ans d'autocollants anarchistes. 145, rue Amelot.

Samedi 4 décembre

Paris XIe

16 heures : Forum à Publico. Jean Ferrat vu par Michel Valette, à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, M° Oberkampf, Filles-du-Calvaire ou République

Lundi 6 décembre

Rennes (35)

20 heures. Soirée sur la lutte populaire d'Atenco au Mexique coorganisée par le groupe La Digne Rage (FA Rennes) et la CNT 35. Projection du documentaire *Romper el Cerco* et rencontre avec Martha, membre du Frente de Pueblos en Defensa de la Tierra. À la Maison de la Grève, rue de la Barbotière.

Mardi 7 décembre

Saint-Denis (93)

19 heures. La Dionyversité, Université populaire de Saint-Denis. Cycle : La lutte des signes : Le graphisme militant embellit nos villes. Première rencontre-débat : Publicité, propagande et graphisme militant... quelles différences ? Présentation de Cédric Rossi et Wally Rosell. Bourse du travail, 9-11, rue Genin. M° ligne 13, Porte-de-Paris, ou RER D. Entrée libre.

Vendredi 10 décembre

Troyes (10)

19 heures. Conférence de l'UP3 (Université populaire de Troyes) : Les affiches des combattants de la liberté : la propagande par l'affiche dans la guerre d'Espagne (1936-1939). Avec Ramón Pino et Wally Rosell. À la Ligue de l'enseignement de l'Aube, 8, rue de la Mission, Entrée libre.

Perpignan (66)

19 heures. Conférence-débat avec Philippe Pelletier autour de son livre *Idées reçues sur l'anarchisme* (éditions du Cavalier bleu, 2010). Réunion organisée par le groupe Puig-Antich de la Coordination des groupes anarchistes. À la librairie Infos, 2, rue Théodore-Guiter, près de la place des Poilus.

Samedi 11 décembre

Montpellier (34)

16 heures. Conférence-débat avec Philippe Pelletier autour de son livre *Idées reçues sur l'anarchisme* (éditions du Cavalier bleu, 2010). À la librairie La Mauvaise Réputation, 20, rue Terral à Montpellier, quartier Sainte-Anne. Réunion organisée par le groupe Un autre futur de la Coordination des groupes anarchistes.

Paris XIe

16 h 30. Forum-débat : L'action directe non violente, désobéir dans les luttes. Avec Xavier Renou et les Désobéissants. Entrée libre. À la Librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot. M° République, Oberkampf ou Filles-du-Calvaire. Entrée libre.

Paris XIXe

13 h 30. Journée Radio libertaire sur la liberté d'expression au CIP, voir en quatrième de couverture.

RENCONTRES LIBERTAIRES SUR LA LIBERTE D'EXPRESSION

ORGANISEES PAR RADIO LIBERTAIRE

11 DECEMBRE 2010

EN DIRECT SUR 89.4Mhz de 13H30 à 19h !

> 13h00 : ouverture des portes

TABLES DE PRESSE
(1er étage)

> *Tout le temps !*
Avec : Radio Libertaire, CQFD, La Mèche, Le Monde Libertaire, Creuse citron, des groupes de la Fédération anarchiste, etc ...

EMISSIONS-DEBATS EN DIRECT
(2eme étage)

> *13h30* : La liberté d'expression (avec Philippe Raulin, Normand Baillargeon, Christiane Passevant)

> *15h30* : La critique des médias (avec Normand Baillargeon, Acrimed, Stéphane Troplain)

> *17h30* : Les alternatives en actes (avec La Mèche, Le Monde Libertaire, CQFD, Creuse Citron)

THEÂTRE
(rez-de-chaussée)

> *15h* : Le théâtre de l'opprimé

ATELIER / EXPO / DISCUSSION
(1er étage)

> *15h* : Dessinateurs du Monde libertaire

REPAS

> *19H00* : à partir de 19h, de quoi reprendre des forces !

PROJECTIONS
(2eme étage)

> *20H* : Tribuna Latino Americana présentera l'expérience de la TV alternative (chilienne) Señal 3 dans un quartier populaire de Santiago (La Victoria) avec un court film de 8' (sous-titré en français)

> *20H30* : *Un Poquito de Tanta verdad*, de Jill Freidberg, 2006, 90min : Doc sur les radios pirates au Mexique, montrant leur rôle pendant la Commune d'Oaxaca.

CONCERTS
(rez-de-chaussée)

> *20h* : Denis Van. (pock, rop, clues & bountry'delic)
> *21h* : Les voyageurs festifs (rock festif)
> *22h* : Guarapita (ska/punk)

À LA C.I.P.

http://fete-radio-libertaire-2010.blogspot.com/
http://rl.federation-anarchiste.org/

14-16 Quai de la Charente /// Paris
Métro Corentin Cariou

PRIX LIBRE